

Bilan Sanitaire
2023
Décembre 2023

Cultures fruitières

Fruits à noyau



Sommaire

- **Météorologie**
- **Panorama de la filière**

Pour chaque culture :

- **Présentation du réseau d'épidémiosurveillance**
- **Pression biotique**
- **Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire**

<u>ABRICOTIER.....</u>	<u>p.2</u>
<u>PÊCHER.....</u>	<u>p.9</u>
<u>PÊCHER-ABRICOTIER.....</u>	<u>p.14</u>
<u>CERISIER.....</u>	<u>p.21</u>
<u>TOUTES ESPÈCES FRUITS À NOYAU.....</u>	<u>p.25</u>

Le bilan Fruits à noyau a été construit à partir des suivis réalisés en 2023 par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence. Il donne la tendance de la situation sanitaire globale ou par grand secteur de production.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Rhône-Alpes



MÉTÉOROLOGIE

La campagne 2023 a subi de fréquents événements climatiques exceptionnels. Après l'arrivée précoce d'un temps hivernal début décembre, une ambiance printanière s'est installée du 19 décembre au 15 janvier avec de nombreux records de douceur autour du Nouvel An. Un temps calme et sec a dominé malgré quelques périodes plus agitées. La dernière quinzaine de février a été marquée par un temps neigeux et venteux. L'absence de précipitations significatives du 21 janvier au 21 février a contribué à un assèchement hivernal exceptionnel des sols superficiels. Le printemps a débuté avec de fréquents épisodes pluvio-orageux. Des périodes de grande douceur ont alterné avec des épisodes de fraîcheur marquée début mars, durant la première quinzaine d'avril puis mi-mai. Les nuits du 4, 5 et 6 avril ont été gélives dans certains secteurs mais avec des dégâts limités. La seconde quinzaine de mai a été ponctuée par de nombreux orages et chutes de grêle (12 mai, 22 mai, 24 mai). Les températures ont été proches des valeurs saisonnières au printemps.

Le mois de juin a été très orageux avec des pluies torrentielles accompagnées de grêle notamment le 3 juin, et de fortes rafales. L'été 2023 se classe au 4^{ième} rang des étés les plus chauds depuis 1900, derrière les étés 2003, 2022 et 2018. Il a été en effet marqué par trois vagues de chaleur exceptionnelles :

- Une première vague du 8 au 11 juillet (période marquée par des orages de grêle également)
- Une vague tardive du 17 au 24 août qui a suivi un début de mois d'août quasi automnal
- Un épisode de forte chaleur inédit du 3 au 11 septembre avec un mois de septembre le plus chaud jamais enregistré depuis le début du XX^{ème} siècle

Après le deuxième pic de chaleur de l'été, le mois d'août s'est achevé avec un refroidissement brutal accompagné d'orages parfois violents. En septembre, les conditions anticycloniques dominantes ont été entrecoupées de quelques épisodes pluvio-orageux intenses. Cela été le cas le 18 septembre en Ardèche, Drôme et Isère avec des pluies diluviennes.

L'automne a débuté dans la douceur, avec des températures persistant au-delà des normales saisonnières jusqu'au 13 octobre. Le mois d'octobre s'est achevé dans une ambiance automnale qui s'est maintenue avant l'arrivée tardive de températures hivernales fin novembre.

PANORAMA DE LA FILIÈRE

D'après les chiffres du recensement agricole de 2020 d'Agreste, les cultures fruitières d'Auvergne-Rhône-Alpes représentent le 2nd verger de métropole avec 31832 ha de vergers.

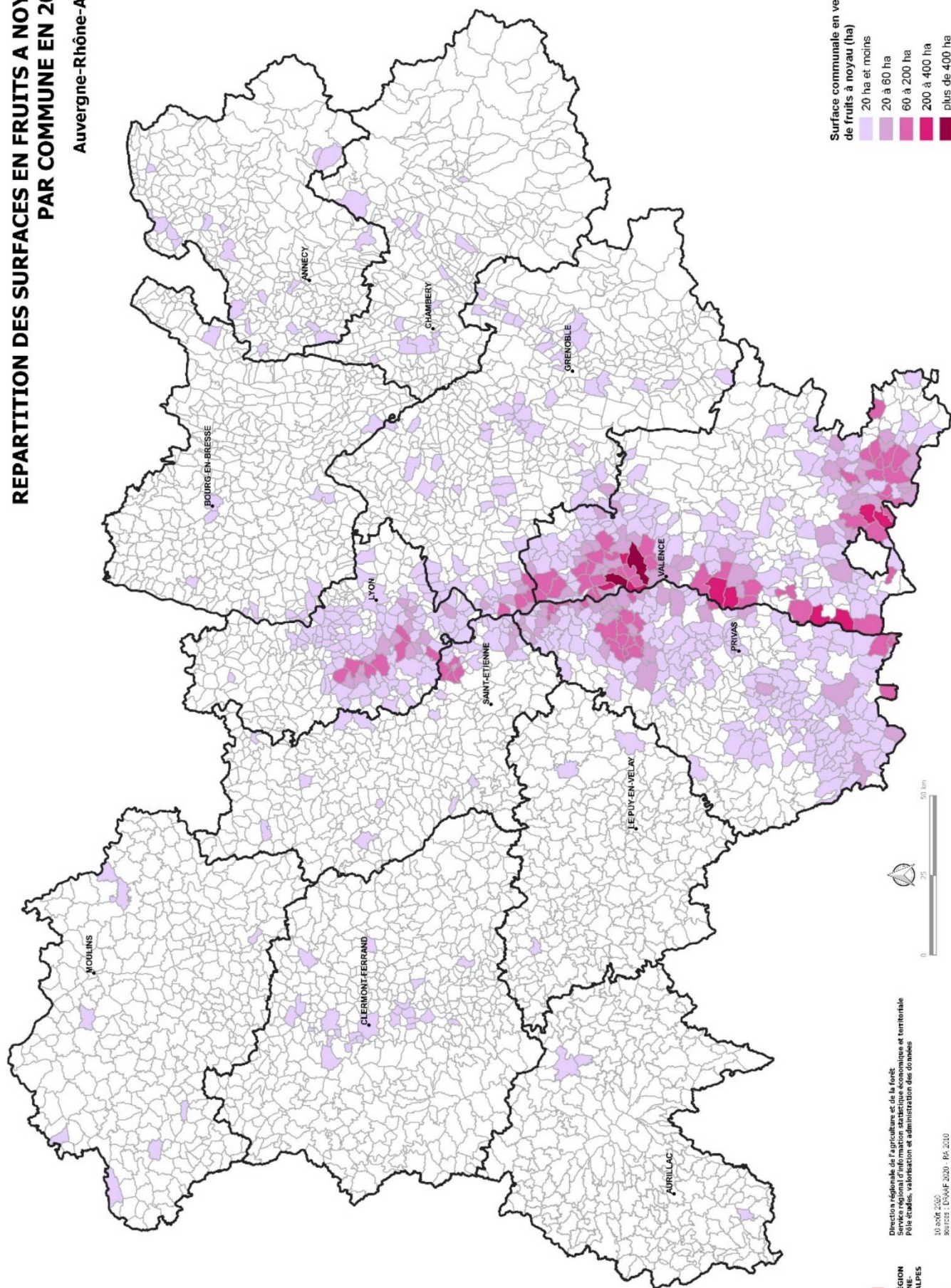
La production de fruits à noyau occupe le 3^{ième} rang national avec 11995 ha (chiffres agreste 2020).

Les départements Drôme et Ardèche et Rhône représentent 92 % des surfaces fruitières.

La Drôme produit les 2/3 des fruits à noyau de la région avec 7296 ha (avec une part de SAU importante au Nord et Sud de Valence et dans la zone des Baronnies). Viennent ensuite l'Ardèche avec 2799 ha, puis le Rhône avec 921 ha de productions de fruits à noyau.

REPARTITION DES SURFACES EN FRUITS A NOYAU PAR COMMUNE EN 2010

Auvergne-Rhône-Alpes



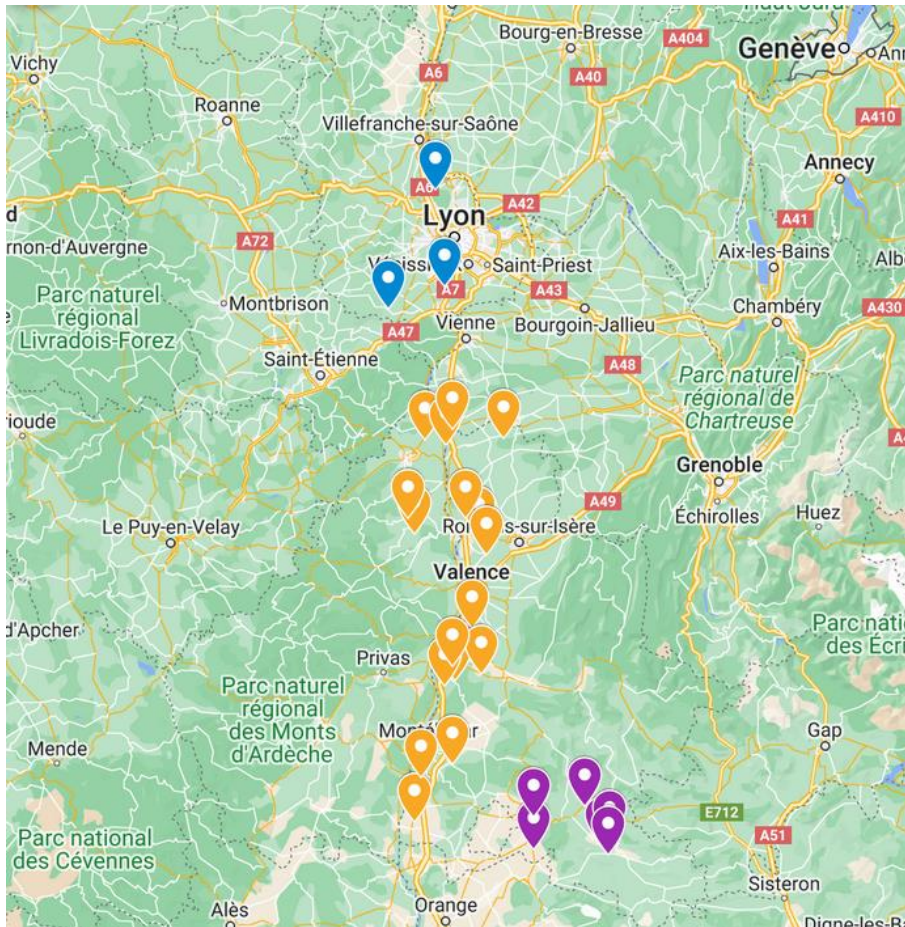
Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
 Auvergne-Rhône-Alpes
 Pôle études, valorisation et administration des données
 10 août 2023
 Révisé par : M. L. 2020, B4, 2010
 Fond cart. : IGN administration 2020

PREFET REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Agence Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

REF : F-202008101304

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles d'abricotiers



📍 Secteur Rhône-Loire :

- Chasselay (69)
- Charly (69)
- Saint-Didier-sous-Riverie (69)

📍 Secteur Moyenne Vallée du Rhône :

- Chanas (38)
- Chanos-curson (26)
- Châteauneuf-sur-Isère (26)
- Chateauneuf-du-Rhône (26)
- Cliusclat (26)
- Colombier-le-Vieux (07)
- Saint-Victor (07)
- Étoile-sur-Rhône (26)
- Grâne (26)
- Larnage (26)
- Loriol (26)
- Moras-en-Valloire (26)
- Peaugres (07)
- Champagne (07)
- Pierrelatte (26)
- Pont de l'Isère (26)
- Salaise-sur-Sanne (38)
- Espeluche (26)
- Saulce-sur-Rhône (26)

📍 Secteur Nyonsais-Baronnies :

- Bésignan (26)
- Mirabel-aux-Baronnies (26)
- Saint-Sauveur-Gouvernet (26)
- Sahune (26)
- Venterol (26)
- Vercoiran (26)

Le réseau 2023 comptait **32 parcelles de référence d'abricotiers** suivies par 17 techniciens et localisées sur :

- 3 communes du secteur Rhône-Loire pour 3 parcelles,
- 19 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 21 parcelles,
- 6 communes du secteur Nyonsais-Baronnies pour 8 parcelles.

Des pièges à **Anarsia** (*Anarsia lineatella*) ont été suivis sur 33 parcelles (dont 5 pièges issus d'un réseau de producteurs observateurs pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône). Ils ont été relevés chaque semaine d'avril à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Des pièges à **Tordeuse orientale** (*Grapholita molesta*) ont également été relevés sur 12 parcelles de référence, chaque semaine de fin mars à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Pour le suivi des populations de ce ravageur, le modèle DGAL/INOKI a été utilisé pour l'analyse de risque.

2. Pression biotique

ABRICOTIER	Note globale niveau de dégâts 2023 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2022
Bactériose à <i>Pseudomonas</i>	1 à 3	>
Oïdium <i>Podosphaera tridactyla</i>	1 à 3	<
Maladie criblée sur fruits <i>Coryneum beijerinckii</i>	0 à 2	>
Tavelure du Mirabellier <i>Cladosporium carpophilum</i>	0 à 1	<
Petite mineuse du pêcher <i>Anarsia lineatella</i>	0 à 1	=
<i>Cacopsylla pruni</i>/ECA	3	=

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

● PHÉNOLOGIE

	Nyonsais-Baronnies		Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
COLORADO	30 janvier <i>1er février</i>	28 février <i>23 février</i>	25 janvier <i>7 février</i>	15 février <i>23 février</i>	<i>15 février</i>	<i>10 mars</i>
ORANGERED	25 février <i>7 février</i>	19 mars <i>7 mars</i>	28 février <i>7 février</i>	15 mars <i>3 mars</i>	3 mars <i>21 février</i>	10 mars <i>10 mars</i>
ORANGÉ DE PROVENCE	5 mars <i>21 février</i>	19 mars <i>11 mars</i>	- -	- -	- -	- -
SWIRED	-	-	-	-	20 février	13 mars
BERGERON	5 mars <i>21 février</i>	19 mars <i>13 mars</i>	6 mars <i>21 février</i>	15 mars <i>7 mars</i>	13 mars <i>24 février</i>	17 mars <i>1er mars</i>



Stade C



Stade F2

Photos FREDON AURA

En italique, dates 2022

● MALADIES

BACTÉRIOSE À PSEUDOMONAS

Cette maladie est toujours aussi présente en vergers. Les conditions climatiques changeantes du début du printemps et plus particulièrement les épisodes de gel de début avril, ont été favorables aux bactéries *Pseudomonas*.

La bactérie a en effet un pouvoir glaçogène entraînant la prise en glace des tissus, ce qui lui permet ensuite de se propager plus facilement au moment de la décongélation des parties atteintes vers les zones saines. Les microlésions occasionnées par le gel et autres blessures ont été des voies de pénétration pour la bactérie. Les premiers symptômes ont été signalés le 27 février dans le Nyonsais-Baronnies et en Moyenne vallée du Rhône et le 17 avril en Rhône-Loire. **Au sein du réseau, des symptômes (écoulement de gomme et/ou dépérissement) ont été signalés sur 24 parcelles.** A l'approche de la récolte, 6 parcelles du Nyonsais-Baronnies et 3 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône ont été concernées par des dégâts sur fruits (5 parcelles avec moins de 5 % de fruits concernés, et 4 parcelles avec 10 à 25 % de fruits touchés). La pression sur fruits a été plus importante qu'en 2022 au sein du réseau, avec l'observation de symptômes tardifs et touchant de grosses charpentières voire des arbres entiers. **Cette maladie est également toujours aussi problématique pour de jeunes plantations.**



Photo FREDON AURA –
dégâts de bactériose sur
abricotier

OÏDIUM DE L'ABRICOTIER – *Podosphaera pannosa*

La période de sensibilité au champignon *Podosphaera pannosa* qui se conserve sous forme de mycélium à l'intérieur des bourgeons, débute au stade BBCH 67 (début chute des pétales). Plus de 11°C sont nécessaires pour le développement mycélien et la formation de conidies, et plus de 75 % d'humidité sont nécessaires pour leur germination.

La période de sensibilité sur abricotier a débuté avec la variété Colorado au 21 février au Sud de Valence, au 28 février dans les autres zones de Moyenne Vallée du Rhône et 7 mars en Rhône-Loire. Elle s'est terminée avec le durcissement du noyau pour les premières variétés autour du 25 avril en Moyenne Vallée du Rhône, et autour du 22 mai pour les dernières variétés de Moyenne Vallée du Rhône, et Rhône-Loire.

Les conditions de fin avril et début mai ont été les plus favorables avec des températures propices à la formation des conidies durant les périodes sèches (optimum entre 21°C et 27°C).

Les premiers symptômes sur fruits sont apparus le 11 avril hors réseau en Moyenne Vallée du Rhône. En parcelles de référence, ils ont été observés le 2 mai dans le Nyonsais-Baronnies et en Moyenne Vallée du Rhône et le 9 mai en Rhône-Loire. Un bilan a été réalisé à l'approche de la récolte, et 20 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône ainsi que 2 parcelles de Rhône-Loire présentaient des tâches sur fruits. **Même si la pression a été légèrement moins importante qu'en 2022, la maladie a été bien présente avec des sorties de tâches tardives au moment du durcissement. Cependant, dans l'ensemble, la qualité de la récolte a été peu pénalisée.**

Il n'y a pas d'observation de symptômes sur feuilles comme cela avait été le cas en 2021 et 2022 sur une parcelle du réseau en fin de saison (Bergeval en Moyenne Vallée du Rhône). Les symptômes sur feuilles sont rares pour l'abricotier.



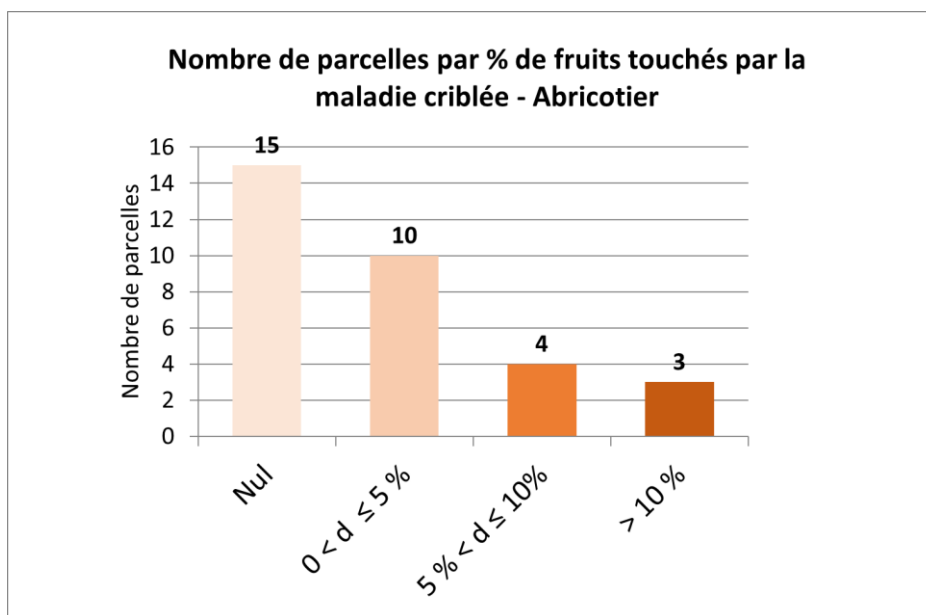
MALADIE CRIBLÉE – *Coryneum beijerinckii*

Le champignon se conserve sur abricotier sous forme de conidies dans les bourgeons où elles peuvent se multiplier. A partir du débourrement, et à l'occasion des pluies, les conidies sont disséminées sur les jeunes organes verts. La biologie du champignon est mal connue. Mais une longue période d'humectation est nécessaire en conditions de températures favorables (5-25°C) pour entraîner des infections.

Les pluies de la deuxième quinzaine d'avril et de début mai ont été favorables aux infections, en particulier celles des semaines du 24 avril et 5 mai qui ont entraîné de longues périodes d'humectation.

Au sein du réseau, les premières taches sur fruits ont été signalées le 2 mai en Moyenne Vallée du Rhône, puis le 9 mai en Rhône-Loire et Nyonsais-Baronnies. A l'approche de la récolte, 19 des 32 parcelles observées présentaient des tâches sur fruit. La pression faible à moyenne a été plus importante que celle de 2022.

Il est à noter que ces taches peuvent être confondues avec celles causées par la bactériose à *Pseudomonas*. Le diagnostic s'avère souvent difficile.



TAVELURE DU MIRABELLIER – *Cladosporium carpophilum*

Les taches se présentent sous forme de petites taches circulaires rouges ou noirâtres de 3 à 4 mm de diamètre d'aspect velouté qui peuvent confluer et conduire au craquellement de l'épiderme. Les symptômes sont rarement visibles sur feuilles, mais des taches superficielles rougeâtres circulaires ou ovales (de 1 à 5 mm de diamètre) peuvent être observées sur les rameaux de l'année.

Les contaminations se produisent à la faveur de conditions climatiques pluvieuses durant le printemps. Les spores se conservent sur les feuilles tombées au sol pendant l'hiver. Le broyage peut permettre la réduction de l'inoculum à l'image de la prophylaxie Tavelure du pommier.

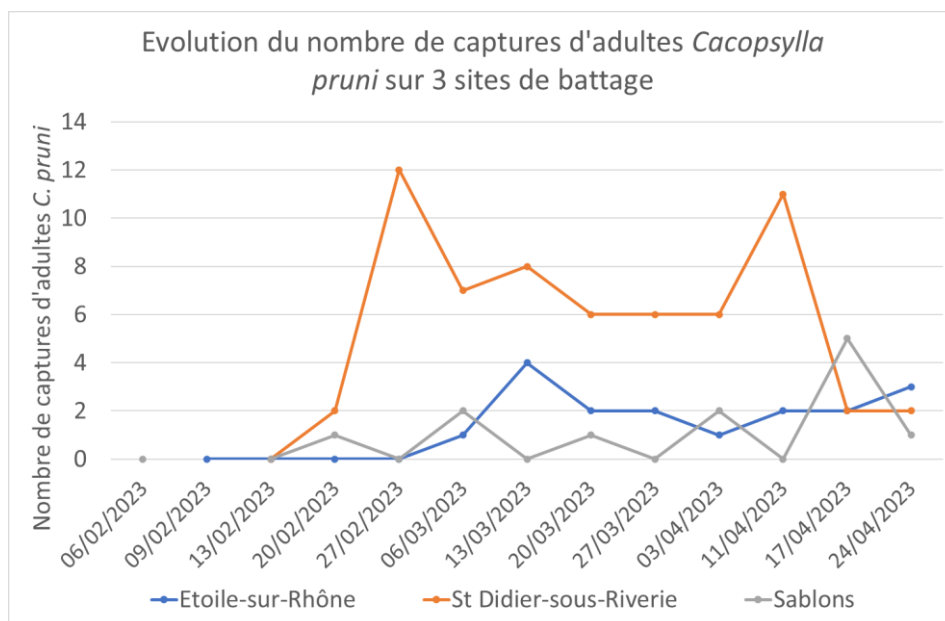
La maladie avait été bien présente en 2020, puis de nouveau en 2022 hors réseau mais avec une pression faible. Cette année, il n'y a pas eu de signalement de symptômes. Cette maladie n'a pas été problématique bien que les conditions du printemps aient été pluvieuses.

L'ENROULEMENT CHLOROTIQUE ET SON VECTEUR *Cacopsylla pruni*

La lutte est obligatoire (suppression des arbres contaminés) sur tout le territoire AURA et région depuis le 5 août 2021 par un arrêté préfectoral. Les deux espèces sœurs vectrices du phytoplasme responsable de l'ECA sont réunies sous le nom de *Cacopsylla pruni*. *C. pruni* hiverne sur conifères avant de migrer sur *Prunus* courant février. C'est au moment de cette migration que des infections sur abricotiers peuvent se produire en verger. Les adultes migrants infectieux, ayant multiplié suffisamment le phytoplasme pendant leur hibernation, reviennent sur *Prunus* avec la capacité de contaminer des arbres sains. Cependant, la grande majorité des adultes migrants ne sont pas infectieux. Pour rappel, l'ECA peut aussi être transmis par le biais du matériel végétal.

Pour cerner le retour des adultes migrants sur les *Prunus*, des battages sur prunelliers sauvages ont été réalisés sur 3 sites dans la Drôme (Etoile-sur-Rhône), en Isère (Sablons), et dans le Rhône (Saint-Didier-sous-Riverie).

Les premiers adultes sortant d'hivernation ont été capturés sur prunelliers sauvages le 20 février sur les sites de St Didier-sous-Riverie (69) et Etoile-sur-Rhône (26) plus tardivement qu'en 2022. **Le nombre de captures est resté faible.** La fin du vol des adultes hivernants a été enregistrée le 9 mai.



Des symptômes d'ECA sur abricotier ont été signalés cette saison sur 10 parcelles (feuillaison et/ou floraison anormalement précoces et/ou symptômes estivaux). **Neuf parcelles présentaient moins de 5 % d'arbres touchés, et une présentait 10 % d'arbres touchés. Les parcelles contaminées étaient situées en Moyenne Vallée du Rhône, et dans les Baronnie. Hors réseau, en Moyenne Vallée du Rhône, la pression a été forte dans de nombreuses parcelles.** Des confirmations ont été réalisées. **Au total, lors des confirmations, 808 abricotiers, 324 pruniers et 49 pêchers contaminés ont été détectés. La maladie reste un problème majeur dans tous les secteurs.**

• RAVAGEURS

PETITE MINEUSE DU PÊCHER – *Anarsia lineatella*

Depuis plusieurs années, le niveau de captures de ce papillon atteint des pics importants entre mi-mai et fin juin avec de fréquents dépassements de seuils de 30 captures par semaine. Les parcelles concernées par de fortes prises ne présentent pas pour autant des dégâts sur fruits.

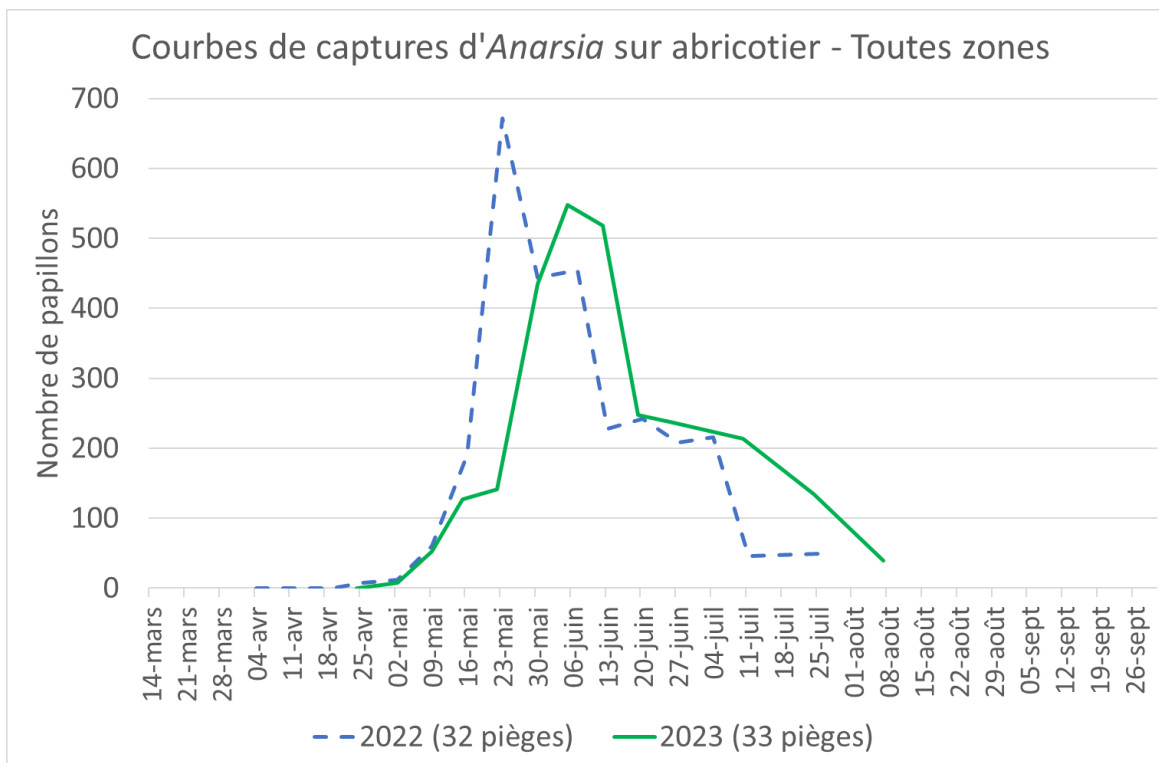
En 2023, le nombre total de captures au pic a été important mais légèrement inférieur à celui observé en 2022 au sein du réseau. (548 individus capturés au maximum au moment du pic sur tous les pièges, contre 672 en 2022, 229 en 2021, 437 en 2020, et 331 en 2019). Les étés chauds sont favorables à cet insecte.

Le vol a démarré significativement début mai et s'est intensifié plus tardivement qu'en 2022, à partir du 23 mai au moment de la remontée nette des températures. Le pic de vol est survenu le 5 juin (contre le 23 mai en 2022). Le premier vol du ravageur s'est terminé début août, soit 3 semaines plus tard qu'en 2022 (arrêt des suivis aux récoltes des parcelles de référence).

Le seuil de 30 captures par semaine a été dépassé à plusieurs reprises durant le premier vol (22 mai, 30 mai, 5 juin, 12 juin, 26 juin, 10 juillet et 24 juillet). **Au sein du réseau, 7 parcelles ont présenté des dégâts sur fruits à l'approche de la récolte, avec 0.5 à 5 % de fruits touchés. La pression de dégâts a été du même ordre qu'en 2022, elle a été faible.**

Les dégâts peuvent être confondus à la récolte avec ceux de tordeuse orientale. L'observation de la larve de couleur brun chocolat permet de faire la différence.



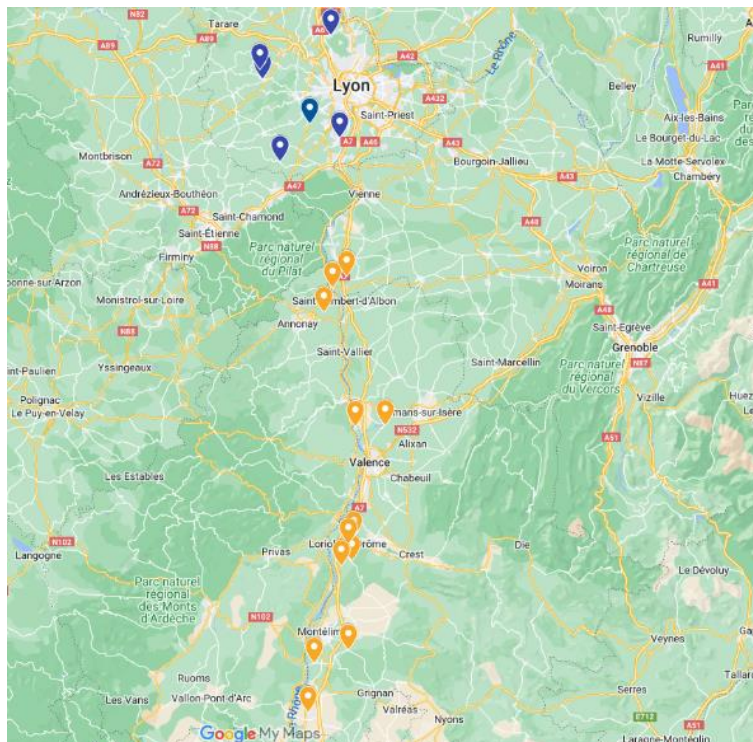


CÉCIDOMYIE DE L'ABRICOTIER – *Contarinia pruniflorum*

La cécidomyie de l'abricotier présente une génération par an et hiverne au stade de pupes dans le sol. Les adultes (1,5 à 2mm) apparaissent lorsque les abricotiers sont au stade de boutons roses bien fermés. Les accouplements ont lieu le jour même de l'émergence et la ponte ne tarde pas. Les femelles introduisent leur ovipositeur entre les pétales les plus externes des boutons floraux encore fermés et déposent leurs œufs. Le développement embryonnaire s'achève en 2 ou 3 jours et les premières éclosions larvaires commencent alors que les adultes sont encore au champ. Les larves néonates se frayent rapidement un passage entre les pétales pour se loger dans la partie interne du bouton floral et effectuent leur cycle larvaire qui dure 3 semaines. Les larves de cécidomyies se nourrissent des bourgeons empêchant par la suite la floraison et la fructification. **Cette problématique concerne le secteur Nyonsais-Baronnies où la forte présence de populations peut entraîner certaines années des dégâts importants.**

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de pêcheurs



Secteur Rhône-Loire :

- Chasselay (69)
- Charly (69)
- Soucieu-en-Jarrest (69)
- Saint-Didier-sous-Riverie (69)
- Bessenay (69)
- Bibost (69)



Secteur Moyenne Vallée du Rhône :

- Châteauneuf-du-Rhône (26)
- Châteauneuf-sur-Isère (26)
- Clionsclat (26)
- Colombier-le-Cardinal (26)
- Espeluche (26)
- La Roche-de-Glun (26)
- Livron-sur-Drôme (26)
- Loriol-sur-Drôme (26)
- Sablons (38)
- Saulce-sur-Rhône (26)
- Pierrelatte (26)

Le réseau 2023 comptait **22 parcelles de référence de pêcheurs** suivies par 12 techniciens et localisées sur :

- 6 communes du secteur Rhône-Loire pour 6 parcelles
- 11 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 16 parcelles

Des pièges à Tordeuse orientale ont été suivis sur 15 parcelles (dont 3 pièges issus d'un réseau de producteurs observateurs localisés dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône). Ils ont été relevés chaque semaine de mi-mars à juin, puis toutes les deux semaines en été jusqu'à la récolte.

Pour le suivi des populations de ce ravageur, le modèle DGAL/INOKI a été utilisé pour l'analyse de risque.

Des pièges à punaises diaboliques (piège à ailette avec phéromone d'agrégation) ont été suivis sur 5 parcelles de pêcheurs entre avril et septembre.

2. Pression biotique

PÊCHER	Note globale niveau de dégâts 2023 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2022
Cloque <i>Taphrina deformans</i>	0 à 2 (1 à 3 en AB)	>
Chancre à <i>Fusicoccum</i>	0 à 1	=
Oïdium <i>Sphaerotheca pannosa</i>	0 à 1 sur fruits	<
	0 à 2 sur pousses	<
Bactériose à <i>Pseudomonas</i>	0 à 1	>
Cochenille lécanine <i>Parthenolecanium corni</i>	0 à 1	<
Puceron vert <i>Myzus persicae</i>	1 à 2	<
Puceron cigarier <i>Myzus varians</i>	0 à 1 (en AB)	< en MVR > en RL
Puceron brun	1 à 3 (en AB)	<
Cicadelles vertes <i>Asymmetrasca decedens</i>	1 à 3	>
Thrips sur fleurs <i>Thrips meridionalis</i>	0 à 2	<
Thrips californien <i>Frankliniella occidentalis</i>	0 à 3	>

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• PHÉNOLOGIE

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
Variétés précoces (ex : PATTY)	18 février <i>14 février</i>	13 mars <i>7 mars</i>	-	-
ONYX	-	-	20 février <i>22 février</i>	27 mars <i>17 mars</i>
Variétés de saison (ex : BIG BANG)	28 février <i>21 février</i>	14 mars <i>12 mars</i>	-	-
Variétés tardives (ex : SWEETREGAL, TARDIVE DE FERLAY)	7 mars <i>24 février</i>	21 mars <i>20 mars</i>	13 mars -	27 mars -



Photos FREDON AURA

En italique, dates 2022

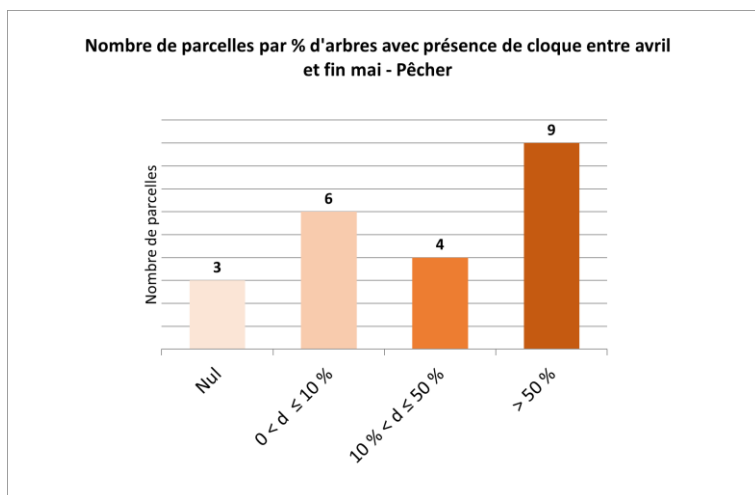
• MALADIES

CLOQUE DU PÊCHER – *Taphrina deformans*

Le risque de contamination est surtout déterminé par la durée d'humectation et la température. Les résultats d'une étude italienne publiée en octobre 2005 (Rossi, 2005) ont montré qu'une précipitation minimum de 3 mm, suivie d'une période d'humectation d'au moins 12.5 h étaient nécessaires à l'infection en verger. Des précipitations plus importantes ne causaient pas d'infections si la durée d'humectation était plus courte. L'incidence de la maladie serait plus importante avec des températures comprises entre 3°C et 8°C durant l'humectation, et diminuerait au-delà pour devenir nulle à partir de 16°C (en conditions contrôlées).

En Moyenne Vallée du Rhône, les premières variétés ont atteint le stade de sensibilité 3 janvier, et le 3 février en Rhône-Loire. L'ensemble des variétés étaient au stade sensible le 21 février en Moyenne Vallée du Rhône et le 13 mars en Rhône-Loire.

Des contaminations ont pu avoir lieu durant le mois de février sur les variétés les plus précoces. Puis des contaminations importantes se sont produites à l'occasion des pluies en conditions fraîches durant la deuxième quinzaine de mars et début avril. Les premiers dégâts étaient visibles à partir du 20 mars en Moyenne Vallée du Rhône, et le 4 avril en Rhône-Loire. Des contaminations secondaires se sont produites ensuite à l'occasion des périodes de longue humectation de fin avril et de début mai mais des sorties de symptômes sont survenus également tardivement le 22 mai après une période d'averses. **Entre avril et le 31 mai, 19 parcelles étaient concernées par la présence de la maladie, avec un nombre d'arbres concernés important sur 9 d'entre elles (+ de 50% des arbres présentant des symptômes). La pression observée cette année a été plus forte qu'en 2022 surtout dans les vergers conduits en agriculture Biologique.**



CHANCRE À *CYTOSPORA* ET CHANCRE À *FUSICOCCUM*

Le repérage de ces maladies peut se faire en période de forte hygrométrie par la présence de pycnides noires dans les chancre, sécrétant des cyrrhes (de couleur orangée pour le *Cytospora* et blanche pour le *Fusicoccum*).

Les premiers chancre à *Fusicoccum* ont été observés le 3 avril sur 2 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône (5 et 10 % d'arbres touchés), puis le 17 avril sur une troisième parcelle de ce secteur (70 % d'arbres touchés) mais il n'y a pas eu de progression observée ensuite. Aucun signalement de *fusicoccum* n'a été fait en Rhône-Loire.

La pression *fusicoccum* est restée faible. Il n'y a pas eu de chancre à *Cytospora* repéré.



chancre à *Fusicoccum*



Pycnides de *fusicoccum*



Flétrissements de rameaux dus à *Fusicoccum*

Photos FREDON AURA

OÏDIUM DU PÊCHER — *Sphaerotheca pannosa*

La période de sensibilité au champignon débute au stade « diamètre du fruit 7-8 mm ».

Plus de 11°C sont nécessaires pour le développement mycélien et la formation de conidies, et plus de 75 % d'humidité sont nécessaires pour leur germination.

La période de sensibilité sur pêcher a débuté le 4 avril en Moyenne Vallée du Rhône et le 3 mai en Rhône-Loire. Elle s'est terminée autour du 31 mai pour la majorité des variétés de Moyenne Vallée du Rhône, et autour du 15 juin pour les dernières variétés de Rhône-Loire.

La pression a été moins forte qu'en 2022.

Des taches sur fruits étaient visibles à partir du 9 mai en Moyenne Vallée du Rhône, et du 15 mai en Rhône-Loire. **Au total, 11 parcelles ont été concernées, avec 0.1 % à 5 % de fruits touchés. Durant l'été, 3 parcelles ont été concernées par des taches sur pousses avec 5 %, 10 %, et 100 % de pousses touchées. La pression forte parfois observée n'a cependant pas eu d'incidence sur la récolte.**



Photo FREDON AURA
Tache d'oïdium sur jeune fruit (pêcher)



Photo CA26
Tache d'oïdium sur pousses (pêcher)

BACTÉRIOSE DU PÊCHER

Cinq parcelles du réseau ont présenté des symptômes de dépérissement de branches ou de charpentières pendant la saison. Il n'y a pas eu de dégâts signalés sur les fruits.

• RAVAGEURS

COCHENILLES

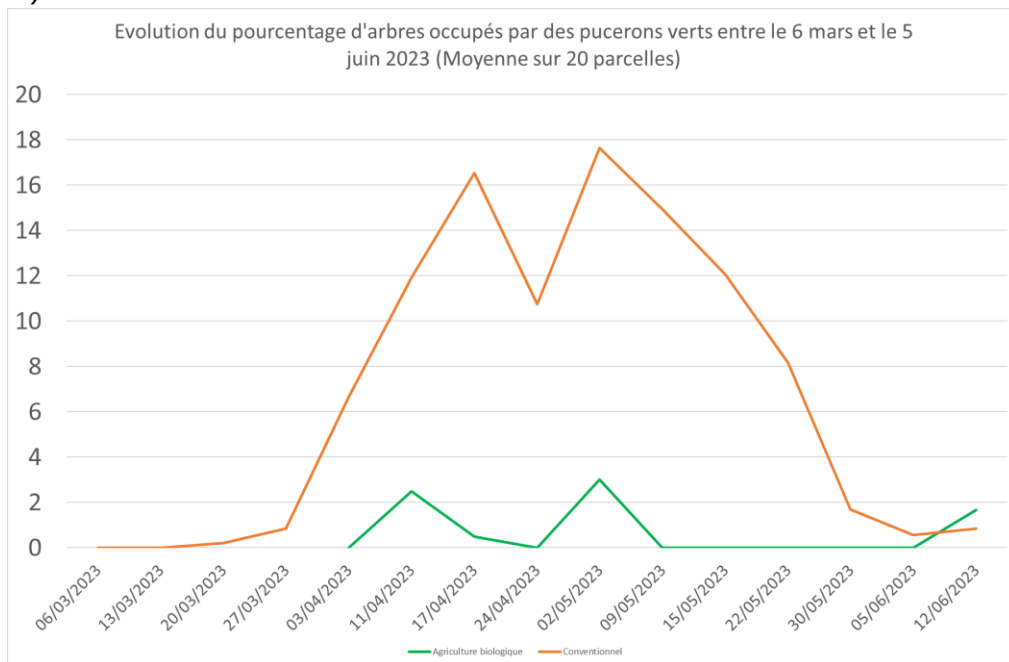
Les populations de **cochenilles du mûrier** (*Pseudolacapsis pentagona*) se maintiennent à un niveau faible, elles sont de moins en moins signalées. Aucun essaimage de larves n'a été signalé durant la saison.

Les **cochenilles lécanines** (*Parthenolecanium corni*) (photos ci-dessous) sont observées régulièrement en Moyenne Vallée du Rhône depuis quelques années et ponctuellement en Rhône-Loire. Pour rappel, l'essaimage est très étalé dans le temps et se produit pendant l'été. Cette année, des larves hivernantes ont été observées en sortie d'hiver sur 2 parcelles du réseau situées en Moyenne vallée du Rhône. En Rhône-Loire, hors réseau, des signalements ont été rapportés par les producteurs au moment des récoltes.



PUCERONS VERTS – *Myzus persicae*

Les fondatrices ont été repérées le 27 mars en tous secteurs. Les foyers étaient visibles à partir du 20 mars. Ils ont progressé jusqu'au 17 avril en particulier dans les parcelles en conventionnel. Après une baisse du pourcentage d'occupation fin avril, celui-ci a à nouveau augmenté début mai avant de diminuer progressivement sous l'effet de la migration des individus ailés hors des vergers et l'action des auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, cantharides). Au printemps et en début d'été, 13 parcelles sur 20 ont été concernées par la présence de foyers, avec une pression importante sur 5 d'entre elles (50 % à 100 % des arbres avec présence).



Cette année, la pression a été inférieure à celle de 2022 et globalement bien maîtrisée en toute situation.



Photo CA26

Myzus sur jeune pousse de pêcher

PUCERONS BRUNS – *BRACHYCAUDUS SCHWARZI*

Des foyers de pucerons bruns ont été repérés au sein du réseau à partir du 3 avril dans plusieurs parcelles en Agriculture Biologique. **Quatre parcelles ont été concernées avec jusqu'à 70 % d'arbres avec des foyers au mois de mai. Ils ont persisté parfois jusqu'à la fin du mois de juillet. Ce ravageur concerne les parcelles en Agriculture Biologique.**



Photo FREDON AURA

Pucerons bruns sur jeune pousse de pêcher

PUCERONS CIGARIERS – *Myzus varians*

Ces pucerons ont été peu rencontrés cette année. Ils entraînent l'enroulement des feuilles à partir du bord du limbe, en cigare. **Seule une parcelle a fait l'objet d'un signalement de présence à partir du 2 mai en Agriculture Biologique. Hors réseau des foyers ont été signalés également en Rhône-Loire le 26 juin en conduite conventionnelle, et ont persisté plusieurs semaines.**

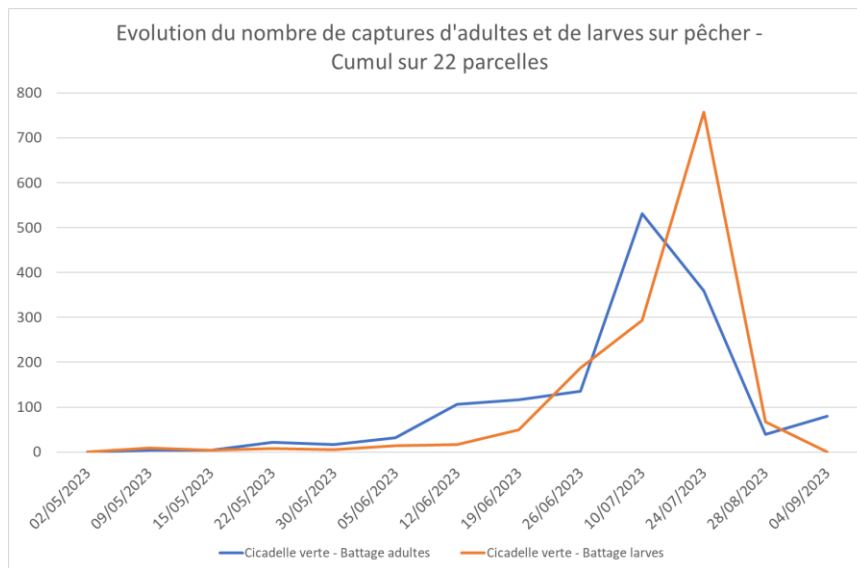
A noter qu'il y a eu également un signalement de foyers de pucerons farineux sur une parcelle cette année en Moyenne Vallée du Rhône.

CICADELLE VERTE – *Asymmetrasca decedens*

Cet insecte progresse depuis plusieurs années en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire sur pêchers en particulier. Les populations se développent à la faveur de conditions chaudes et sèches, entraînant la crispation et le dessèchement des feuilles aux extrémités des pousses. Si les dégâts sont trop importants, ils peuvent pénaliser la croissance des jeunes vergers, et provoquer des pertes de calibre en vergers adultes.

Au sein du réseau, les populations font l'objet d'un suivi par battage de pousses. 22 parcelles de pêchers ont été touchées pendant l'été avec parfois une forte présence. Un faible pic de vol d'adultes a été observé le 12 juin avec 107 individus au total (cicadelles hivernantes) puis un pic plus conséquent est survenu le 10 juillet avec 531 captures (première génération d'adultes). Les premières larves ont été observées le 9 mai. La pression est devenue plus importante au moment du développement de la deuxième génération de larves à partir de fin juin. Des symptômes sont apparus (feuillage crispé), à partir du 10 juillet. La canicule de fin août a favorisé une forte activité des populations et l'apparition de très nombreux dégâts qui étaient encore visibles fin septembre dans les vergers. La pression a été très forte cette saison.

Lorsqu'elles sont installées, les populations sont difficiles à maîtriser.



THRIPS

Ces insectes sont problématiques en Moyenne Vallée du Rhône, ils affectionnent les conditions sèches et chaudes. Les conditions climatiques de la saison ont donc été très favorables. Des adultes *Thrips meridionalis* ont été observés dans les fleurs sur 5 parcelles au printemps (sur 17 suivies). Un risque élevé a été enregistré le 27 mars sur les variétés en floraison avec 7 % de fleurs occupées pour une des 10 parcelles (sans dépassement du seuil indicatif de risque). La pression a été moins forte qu'en 2022. Il n'y a pas eu de dégâts sur fruits observés au sein du réseau. Cependant, hors parcelles de référence des dégâts ont été rapportés sur nectarines en Moyenne Vallée du Rhône.

En période de production des fruits, la recherche du thrips *Frankliniella occidentalis* sur jeunes pousses, a permis de repérer la présence d'adultes à partir du 9 mai en Moyenne Vallée du Rhône. Le nombre de captures a commencé à augmenter à la fin du mois de mai, mais s'est surtout intensifié à partir du 12 juin. Un pic d'activité a été observé le 19 juin. Le niveau de captures est resté élevé durant l'été sous l'effet des fortes chaleurs. Mais la période caniculaire exceptionnelle de fin août a pu avoir un effet létal sur les derniers individus en parcelles de variétés tardives.

La pression a été plus forte qu'en 2022.

Au total, 14 parcelles étaient concernées par la présence de thrips sur pousses, dont certaines avec un nombre d'individus important durant l'été (jusqu'à 372 adultes comptabilisés sur une parcelle le 19 juin).

Des dégâts sur fruits ont été observés à la récolte sur 3 parcelles dont 1 %, 40 % et 43 % de fruits touchés. Le nombre de parcelles touchées au sein du réseau a été inférieur celui de 2022, mais la pression de dégâts a été plus importante dans les parcelles concernées en Moyenne Vallée du Rhône. Cela a été le cas également hors réseau dans ce secteur.

PÊCHER – ABRICOTIER

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Cf. pages 4 et 10

2. Pression biotique

PÊCHER-ABRICOTIER (suite)	Note globale niveau de dégâts 2023 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2022
Maladie des taches bactériennes <i>Xanthomonas arboricola</i>	0 à 2	< en MVR > en RL
Monilioses sur fleurs et rameaux	0 à 1 sur pêcher	>
	0 à 3 sur abricotier	>
Maladies de conservation	0 à 3	>
Tordeuse orientale <i>Cydia molesta</i>	0 à 3	>
Drosophile à ailes tachetées <i>Drosophila suzukii</i>	0 à 2 (sur abricotier)	>
Mouche méditerranéenne <i>Ceratitis capitata</i>	0 à 3	>
Pucerons farineux <i>Hyalopterus pruni</i>	0 à 1	<
Tordeuse de la pelure Capua <i>Adoxophyes orana</i>	0	<
Sharka <i>Plum pox virus</i>	2	>
Rouille du prunier <i>Tranzschelia pruni-spinosae</i>	0 à 3	>

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• MALADIES

MALADIE DES TACHES BACTÉRIENNES—*Xanthomonas arboricola* pv. *Pruni*

La maladie a été repérée sur feuilles de pêcher sur une seule parcelle du réseau à partir du 5 juin en Moyenne Vallée du Rhône. Il n'y a pas eu de signalement sur fruit dans cette parcelle, et l'abricotier n'a pas été concerné cette année. La pression a donc été plus faible qu'en 2022 dans les parcelles historiquement touchées.

Par contre, pour la première fois, la maladie a été observée en Rhône-Loire durant l'été sur nectarine avec des symptômes sur feuilles et sur fruits (confirmation par analyse en laboratoire). La maladie n'est donc plus cantonnée au secteur Moyenne Vallée du Rhône.



Les mesures prophylactiques sont indispensables pour limiter l'expansion de la maladie sur les parcelles avec un inoculum déjà présent. La bactérie se conserve en effet d'une année sur l'autre dans les bourgeons et à la surface des rameaux. La taille d'hiver participera à l'élimination des rameaux atteints (les sortir du verger). Des précautions doivent également être prises tout au long de la saison pour éviter le transport de la bactérie des parcelles atteintes vers les parcelles saines.

MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

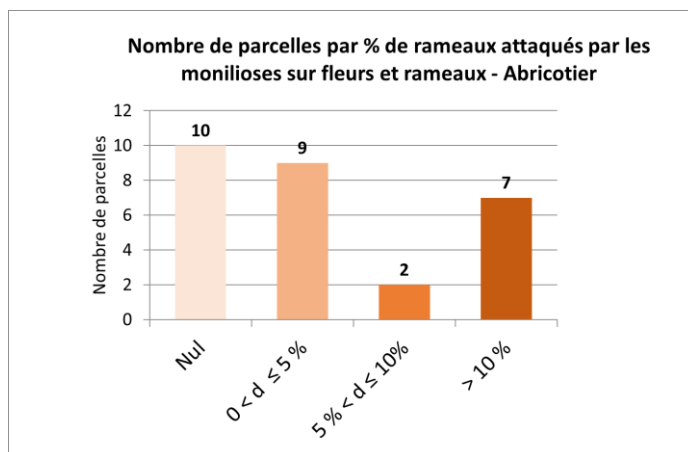
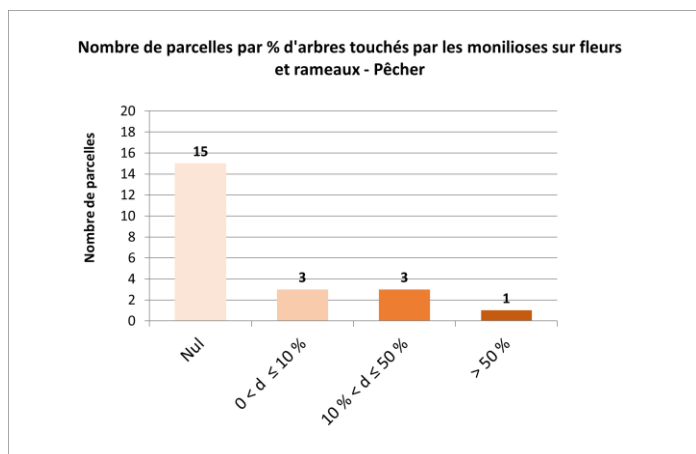
Des périodes d'averses favorables aux infections sont survenues durant la floraison des abricotiers et pêchers mi-mars, puis à la fin du mois de mars pour les variétés en fin de floraison. Ensuite les conditions sont restées sèches jusqu'à la chute des collerettes.

Les premiers dégâts étaient visibles le 20 mars sur abricotier et le 27 mars sur pêcher. De fin mars à fin avril, 18 parcelles d'abricotiers du réseau sur les 28 observées, ont été concernées par des symptômes. 6 parcelles étaient situées en Nyonsais-Baronnies, 3 en Rhône-Loire, et 9 en Moyenne Vallée du Rhône. **La pression sur abricotier a été plus importante qu'en 2022, avec 7 parcelles avec plus de 10 % de rameaux atteints par arbre.**

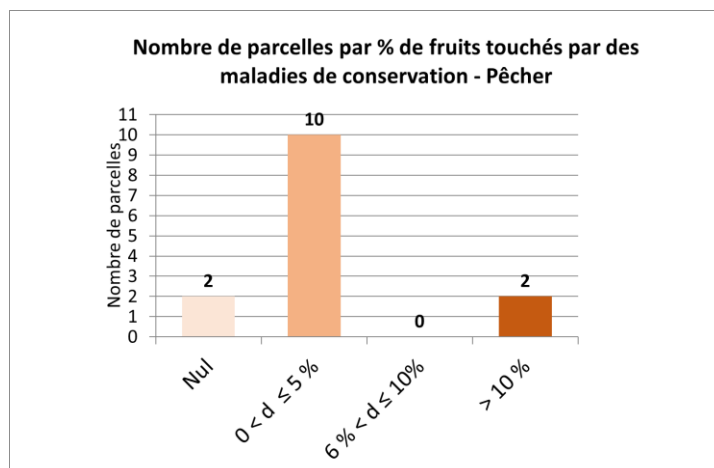
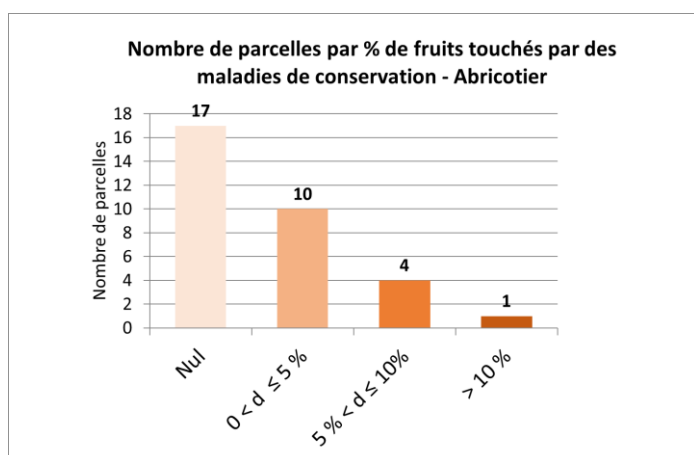


Durant cette période, 7 parcelles de pêchers sur 22 étaient également touchées.

La pression a été globalement plus forte qu'en 2022 sur abricotier surtout dans les parcelles en Agriculture Biologique en Moyenne Vallée du Rhône, et globalement du même ordre d'intensité en Rhône-Loire qu'en 2022. Elle est restée faible sur pêcher, à l'exception de certaines parcelles (notamment en Agriculture Biologique pour la Moyenne Vallée du Rhône).



Les comptages réalisés à la récolte au sein du réseau, montraient la présence de pourritures sur 15 parcelles d'abricotiers sur 32, et sur 12 parcelles de pêchers sur 14. Les pourritures se sont développées à la faveur des orages en période de fortes chaleurs. Les portes d'entrée causées par les blessures de l'été (forficules, guêpes et frelons, impacts de grêle) ont été favorables aux champignons responsables des maladies de conservation. **La pression a été globalement plus forte qu'en 2022 sur pêcher. Sur abricotier, les pourritures ont surtout concerné certaines parcelles conduites en Agriculture Biologique.**



Prophylaxie : Profitez de la taille d'hiver pour éliminer les rameaux porteurs de momies, qui constituent l'inoculum pour 2024.

ROUILLE DU PRUNIER – *Tranzschelia pruni-spinosae*

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les contaminations par le champignon se produisent courant mai. Ce mois a été marqué par des périodes d'averses, qui ont favorisé les infections.

Les comptages réalisés les 4 et 18 septembre montrent que 24 % des parcelles du réseau ont été concernées par une forte présence de rouille, 8 % par une présence moyenne, et 8 % par une faible présence. Tous les secteurs ont été touchés durant l'été (un signalement avait été fait dans le Nyonsais-Baronnies en août).

Résultats des comptages bilan réalisés le 4 ou 18 septembre sur les parcelles d'abricotier du réseau

		Nombre de parcelle sans taches de rouille	Nombre de parcelles avec moins de 10 % d'arbres touchés	Nombre de parcelles avec entre 11 et 30 % d'arbres touchés	Nombre de parcelles avec plus de 30 % d'arbres touchés
Nyonsais-Baronnies	6	5	1	0	0
Moyenne Vallée du Rhône	16	8	1	2	5
Rhône-Loire	3	2	0	0	1
TOTAL	25	15	2	2	6

Dans les parcelles concernées par des symptômes sur les arbres, 7 parcelles présentaient moins de 5 % de feuilles touchées, et 3 étaient concernées par une intensité plus forte de la maladie avec 40 % à 95 % de feuilles touchées.

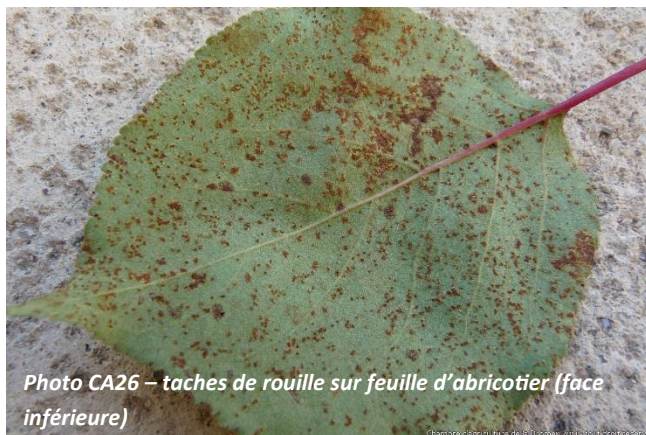


Photo CA26 – taches de rouille sur feuille d'abricotier (face inférieure)



FREDON AURA

La pression a été plus forte qu'en 2022 sur abricotier et a concerné tous les secteurs. Sur pêcher, la maladie a été signalée occasionnellement hors réseau avec des taches sur fruits et sur feuilles.



Prophylaxie : L'enfouissement ou le broyage des feuilles au sol à l'automne constitue une méthode alternative pour réduire l'inoculum pour la saison suivante.

● RAVAGEURS

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER – *Cydia molesta*

⇒ Évolution des populations d'après le réseau de piégeage :

Au sein du réseau BSV, les premières prises de tordeuses orientales ont été observées le 13 mars sur abricotier et pêcher en Moyenne Vallée du Rhône. La période de froid de début avril a entraîné un ralentissement du vol, avant un pic de premier vol au 2 mai plus important qu'en 2022.

Le deuxième vol est apparu particulièrement tôt, dès la fin du mois de mai. Il s'est déroulé jusqu'à la fin du mois de juin avec un pic de 209 captures cumulées sur les parcelles de piégeage le 12 juin. Une troisième génération s'est développée au mois de juillet, et le vol s'est ensuite poursuivi en août et septembre. Il est à noter que le suivi du vol s'arrête à la récolte des parcelles de référence, avant la fin du vol qui compte plus de 4 générations du fait de la chaleur connue en fin d'été.

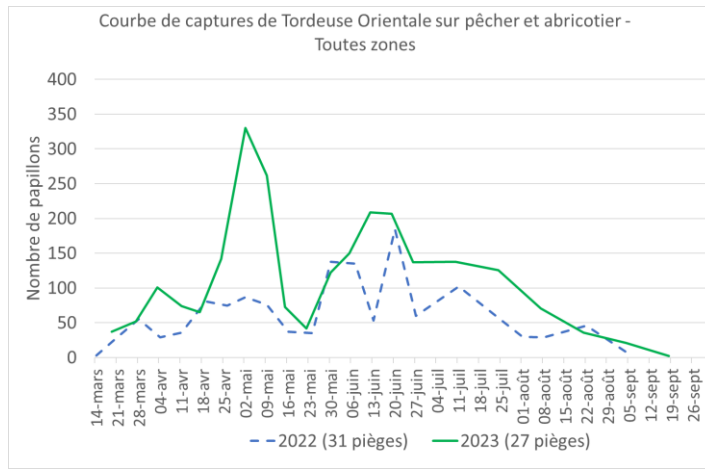


Photo FREDONRA

Attaque de Tordeuse orientale sur jeunes fruits

Le nombre total de captures enregistrées cette année a été bien supérieur à celui enregistré en 2022 (2397 captures en 2023, contre 1381 captures en 2022).

Le graphique ci-dessous présente le vol de tordeuses orientales observé sur les parcelles de piégeage suivies de façon hebdomadaire (tous les 15 jours durant l'été jusqu'à la récolte).



⇒ Évolution des populations d'adultes d'après les données du modèle DGAL/INOKI :

Le modèle DGAL/INOKI permet de suivre l'évolution des populations pour la première et deuxième génération uniquement. Le tableau ci-dessous présente les dates indiquées par le modèle en 2023 pour différents stades d'avancement du vol des populations d'adultes de tordeuses orientales, dans les différents secteurs :

secteurs	zones	Premier vol			Deuxième vol		
		Début du 1 ^{er} vol*	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)	Début de vol (2 % adultes)	Pic de vol (50 % adultes)	Fin de vol (98 % adultes)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	13 mars	13 avril	7 mai	24 mai	3 juin	17 juin
	ZM	20 mars	22 avril	15 mai	31 mai	11 juin	21 juin
	ZT	27 mars	1 ^{er} mai	27 mai	7 juin	19 juin	2 juillet
Rhône-Loire	ZP	20 mars	27 avril	23 mai	5 juin	14 juin	29 juin
	ZM	20 mars	30 avril	28 mai	9 juin	21 juin	5 juillet
	ZT	20 mars	4 mai	1 ^{er} juin	13 juin	23 juin	10 juillet

ZP : Zones précoces ; ZM : Zones moyennes ; ZT : Zones tardives

⇒ Périodes à risques estimées par le modèle DGAL :

Les schémas ci-dessous présentent les périodes de risque de pontes et d'éclosions estimées par le modèle DGAL pour les différents secteurs pour la première et deuxième génération :

secteur	Zones	Périodes de risque de pontes de Tordeuses orientales du pêcher estimées par le modèle DGAL en 2023			
		avril (G1)	mai (G1-G2)	juin (G2)	juillet (G2)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	20/3 - 8/4 - 29/4 - 13/5 - 28/5 - 3/6 - 13/6 - 22/6			
	ZM	27/3 - 18/4 - 6/5 - 21/5 - 3/6 - 10/6 - 20/6 - 27/6			
	ZT	4/4 - 30/4 - 13/5 - 2/6 - 11/6 - 18/6 - 26/6 - 7/7			
Rhône-Loire	ZP	27/3 - 24/4 - 10/5 - 30/5 - 8/6 - 14/6 - 23/6 - 3/7			
	ZM	28/3 - 29/4 - 14/5 - 3/6 - 12/6 - 20/6 - 28/6 - 9/7			
	ZT	29/3 - 3/5 - 23/5 - 7/6 - 16/6 - 24/6 - 3/7 - 14/7			

secteur	Zones	Périodes de risque d'éclosions de Tordeuses orientales du pêcher estimées par le modèle DGAL en 2023			
		avril (G1)	Mai (G1-G2)	Juin (G1-G2)	Juillet (G2)
Moyenne Vallée du Rhône	ZP	6/4 - 22/4 - 6/5 - 22/5 - 2/6 - 8/6 - 17/6 - 26/6			
	ZM	17/4 - 28/4 - 14/5 - 27/5 - 8/6 - 15/6 - 24/6 - 2/7			
	ZT	26/4 - 8/5 - 24/5 - 7/6 - 16/6 - 23/6 - 1/7 - 12/7			
Rhône-Loire	ZP	22/4 - 4/5 - 22/5 - 5/6 - 13/6 - 19/6 - 28/6 - 8/7			
	ZM	26/4 - 8/5 - 25/5 - 8/6 - 18/6 - 25/6 - 4/7 - 14/7			
	ZT	28/4 - 17/5 - 30/5 - 13/6 - 21/6 - 29/6 - 8/7 - 19/7			

Légende des schémas : ZP : zone précoce, ZM : zone moyenne, ZT : zone tardive

Les périodes à risque nul apparaissent en blanc (moins de 2 %, et plus de 98 %) pour les 2 générations

Les périodes à risque modéré (2 % à 20%, et 80 % à 98 %) en orange clair

Les périodes à risque fort (20 % à 80 %) en orange foncé

⇒ Évolution des dégâts :

En fin de première génération, un comptage des attaques sur pousses de pêcher a montré la présence de dégâts sur 10 parcelles sur 21 où un comptage a été assuré, avec une pression supérieure à celle de 2022.

Résultats du comptage de fin de G1 réalisé entre le 30 mai et le 19 juin 2023 sur les parcelles de pêcher du réseau

Secteur	Nombre de parcelles	Aucune pousse touchée (sur 20 arbres)	Entre 1 et 4 pousses attaquées (sur 20 arbres)	≥ 5 pousses attaquées (sur 20 arbres)
Moyenne Vallée du Rhône	15	9	2	4
Rhône-Loire	6	2	2	2

À la récolte, 13 parcelles sur 48 présentaient des dégâts (9 de pêchers, et 4 d'abricotiers), avec dépassement du seuil de 3 % de dégâts sur 7 parcelles de pêchers et 3 d'abricotiers. La pression sur fruits a été faible mais globalement plus importante qu'en 2022 sur pêcher et abricotier en Moyenne Vallée du Rhône ; hors réseau, une forte pression a été rapportée. En Rhône-Loire, elle a concerné les variétés tardives de pêcher comme en 2022.

DROSOPHILE À AILES TACHETÉES – *Drosophila suzukii*

Cette année, la présence de dégâts directs sur fruits dû aux populations de *D. suzukii* a été signalée dans le Nyonsais-Baronnies et en Moyenne Vallée du Rhône. Au sein du réseau, 3 parcelles d'abricotiers ont été concernées dans les Baronnies avec 5 % à 20 % de fruits touchés. Une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône était concernée avec 5 % de fruits touchés à la récolte. Il n'y a pas eu de signalement en Rhône-Loire.

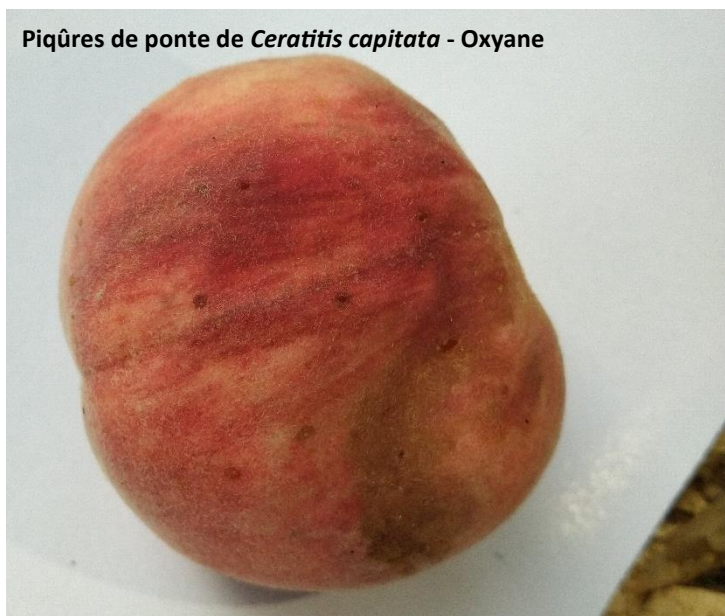
MOUCHE MÉDITERRANÉENNE—*Ceratitis capitata*

Depuis quelques années, une vigilance particulière est entreprise pour suivre les populations de *Ceratitis capitata* et l'apparition d'éventuels dégâts à l'approche des récoltes.

La pression de vol a été forte cette année durant l'été en Moyenne Vallée du Rhône et Rhône-Loire. 4 parcelles de pêcher ont fait l'objet d'un suivi de piégeage, et 2 d'entre elles ont été concernées par des captures (7 à 33 captures par semaine). Les premières prises ont été repérées le 8 juillet, et ont progressivement augmenter pour atteindre un pic au moment des récoltes des parcelles en septembre.

Aucun dégât n'a été observé au sein du réseau, mais hors parcelles de référence, des piqûres ont été repérées sur abricots et pêches-nectarines à partir de fin juillet en tous secteurs. Une analyse en laboratoire a confirmé la présence de *Ceratitis capitata* dans un lot de pêches en Moyenne Vallée du Rhône. Ce sont les attaques les plus importantes observées en Rhône-Alpes depuis 2016.

Piqûres de ponte de *Ceratitis capitata* - Oxyane



Larves de *Ceratitis capitata* - Oxyane



TORDEUSE DE LA PELURE CAPUA – *Adoxophyes orana*

Les prises ont été anecdotiques cette saison sur un piège suivi sur abricotier (2 captures le 22 mai, 1 capture le 30 mai). Cet insecte n'a pas été problématique.

PUCERON FARINEUX – *Hyalopterus pruni*

La présence de ce ravageur est observée certaines années surtout sur des parcelles conduites en Agriculture Biologique. Une fois installées, les populations persistent et peuvent devenir problématiques, sur jeunes plantations comme en vergers adultes (arrêt de la pousse, défeuillaison, fumagine sur les fruits ...).

En 2023, la présence de foyers a été signalée à une seule date sur une parcelle d'abricotier le 9 mai, avec 1 % d'arbres touchés. Hors réseau, quelques foyers ont été observés sur pêcher. Ce puceron n'a pas été problématique.

SHARKA – *Plum pox virus*

Cette maladie des *Prunus* est due à un virus transmis par les pucerons et fait l'objet d'une surveillance spécifique. La maladie peut également se transmettre par le biais du matériel végétal.

Les zones de surveillance ont changé en 2021 en lien avec l'arrêté ministériel, focalisant la recherche de la maladie au plus près des contaminations récentes.

- Surveillance des zones contaminées, 1 à 2 passages (Tampon de 300 mètres autour des arbres contaminés au cours des 3 années précédentes)
- Surveillance des jeunes plantations (2021-2022-2023)
- Sondage en zone exempte à proximité des zones contaminées et sur d'anciens foyers

Au total, 2407 ha de vergers ont été surveillés au moins une fois.

Les surfaces prospectées 2023 sont en baisse, du fait d'une situation sanitaire stable depuis plus de 3 ans.

Le bilan des contaminations fait état de 1749 arbres contaminés (1567pêchers, 169 abricotiers, 13 pruniers).

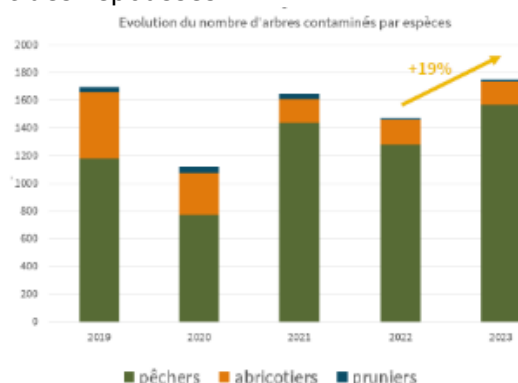
Cette année, 127 communes ont été visitées, et 48 communes étaient concernées par des contaminations. La majorité étaient situées dans la Drôme pour Livron-sur-Drôme, Châteauneuf-sur-Isère, Pont-de-l'Isère, Etoile-sur-Rhône, Granges-lès-Beaumont, et en Isère à Salaise-sur-Sanne, et Bougé-Chambalud.

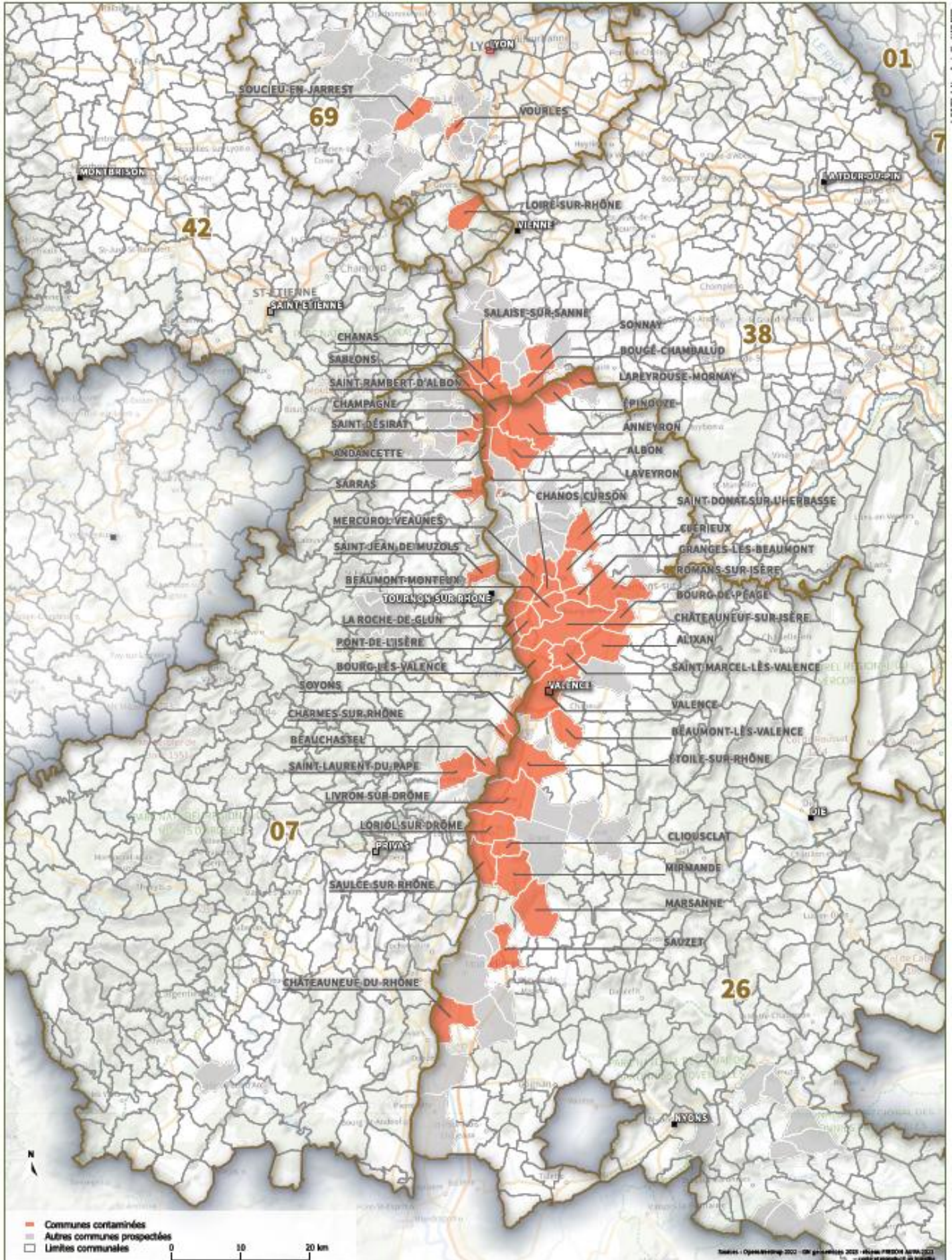
Au total, 504 parcelles contaminées ont été trouvées, toutes situées en zones contaminées ou à proximité. Parmi elles, figuraient 6 jeunes plantations de 2021 et 1 jeune plantation de 2022 (représentant 11 arbres).

Le nombre de contaminations demeure globalement faible mais une augmentation de 19 % des contaminations a été observée par rapport à 2022, avec une concentration de ces dernières dans les foyers historiques.

Depuis 3 ans, un relâchement dans l'application des mesures de lutte est observé : cette année 43 % des arbres contaminés sont restés sur pied tout l'été ou présentaient des repousses.

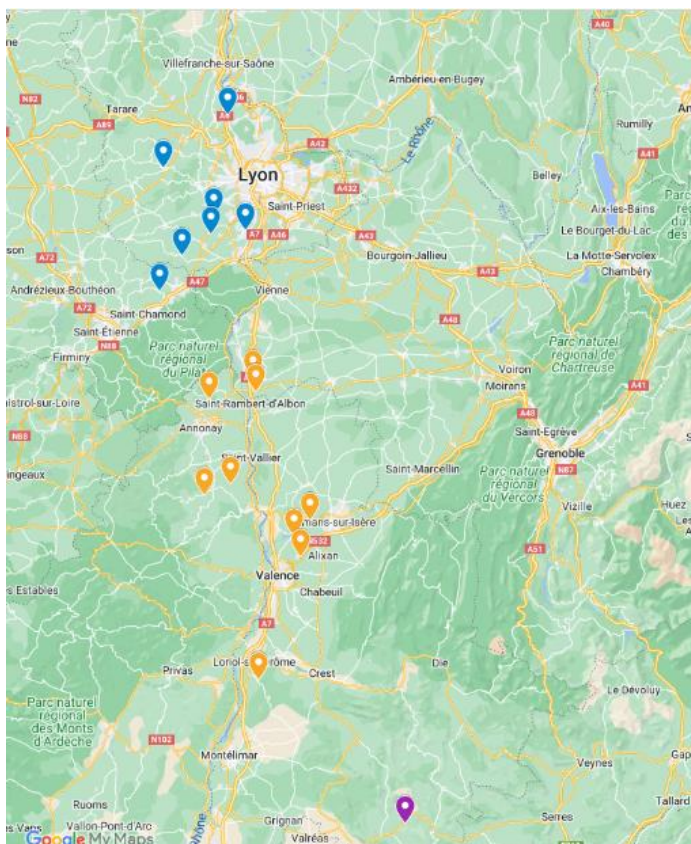
Bilan du nombre d'arbres contaminés par la Sharka en 2023				
Dép.	Abricotier	Pêcher	Prunier	TOTAL
Ardèche	9	80	0	89
Drôme	126	1397	6	1529
Isère	27	88	7	122
Rhône	7	2	0	9
TOTAL	169	1567	13	1749





1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Présentation et localisation des secteurs et communes d'observation de parcelles de cerisiers.



- Secteur Rhône-Loire :**
- Bessenay (69)
 - Cellieu (42)
 - Les Chères (69)
 - St Didier-sous-Riverie (69)
 - St Julien sur Bibost (69)
 - Soucieu-en-Jarrest (69)
 - Saint-Laurent-d'Agnay (69)

- Secteur Moyenne Vallée du Rhône :**
- Salaise-sur-Sanne (38)
 - Chanas (38)
 - Châteauneuf-sur-Isère (26)
 - Clionsclat (26)
 - Granges-lès-Beaumont (26)
 - Saint-Marcel-lès-Valence (26)
 - Saint Victor (07)
 - Cheminas (07)
 - Savas (07)

- Secteur Nyonsais-Baronnies :**
- Sahune (26)

Le réseau 2023 comptait **20 parcelles de référence de cerisiers** suivies par 14 techniciens et localisées sur :

- 7 communes du secteur Rhône-Loire pour 9 parcelles
- 9 communes du secteur Moyenne Vallée du Rhône pour 10 parcelles
- 1 commune du secteur Nyonsais-Baronnies pour 1 parcelle.

Des pièges jaunes englués à Mouche de la cerise ont été suivis sur 23 parcelles de référence (dont 3 pièges issus d'un réseau de producteurs observateurs dans le secteur Moyenne Vallée du Rhône).

Pour *Drosophila suzukii*, 15 pièges jaunes avec vinaigre de cidre dilué ont été suivis chaque semaine du début de coloration du fruit, jusqu'à la fin de récolte. Seuls les mâles ont fait l'objet d'un comptage (reconnaisables facilement par leur tache noire sur chaque aile).

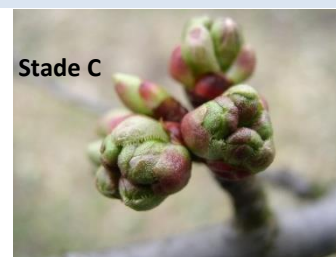
2. Pression biotique

CERISIER	Note globale niveau de dégâts 2023 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2022
Moniliose fleurs et rameaux	0 à 1	=
Maladies de conservation	0 à 2	<
<i>Coryneum</i>	0 à 1	=
Anthracnose	0 à 3	>
Drosophile à ailes tachetées <i>Drosophila suzukii</i>	0 à 3	=
Mouche de la cerise <i>Rhagoletis cerasi</i>	0 à 3	>
Chenilles	0 à 1	<
Cossus Gâte-Bois <i>Cossus cossus</i>	0 à 1	=
Pucerons noirs <i>Myzus cerasi</i>	0 à 3	=
Phytoptes <i>Eriophyes padi</i>	0 à 1	=

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• PHÉNOLOGIE

	Moyenne Vallée du Rhône (Sud Valence)		Rhône-Loire	
	Stade C	Stade F2	Stade C	Stade F2
FOLFER	14 mars <i>14 mars</i>	25 mars <i>24 mars</i>	14 mars <i>18 mars</i>	4 avril <i>4 avril</i>
BURLAT	21 mars <i>19 mars</i>	30 mars <i>28 mars</i>	28 mars <i>15 mars</i>	12 avril <i>5 avril</i>
REGINA	30 mars <i>24 mars</i>	08 avril <i>6 avril</i>	4 avril <i>25 mars</i>	25 avril <i>20 avril</i>



En italique, dates 2022.

• MALADIES

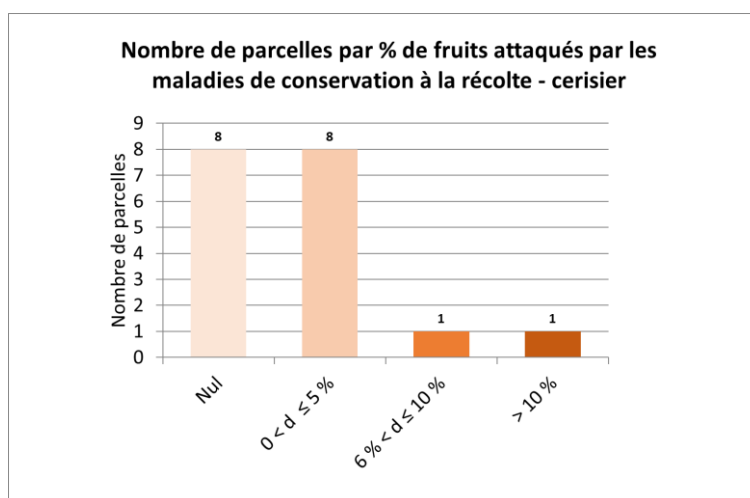
MONILIOSES ET MALADIES DE CONSERVATION

Les averses du début du mois d'avril ont favorisé des infections pour certaines variétés, principalement pour celles à floraison tardive dans le secteur Rhône-Loire.

Au sein du réseau, 10 parcelles de cerisier ont présenté des dégâts (1 % à 77.5 % de fleurs moniliées).

Les conditions pluvio-orageuses durant le mois de juin ont favorisé l'éclatement et le développement de pourritures dans certaines situations. Leur développement a pu être accentué par les nombreuses morsures de forficules observées dans certaines parcelles.

A l'approche de la récolte, 10 parcelles ont été concernées, avec plus de 5 % de dégâts pour 2 d'entre elles. La pression a été globalement plus faible qu'en 2022. En Rhône-Loire, cela a été le cas concernant les monilioses, mais les signalements de cas de *Penicillium* ont été plus fréquents cette année hors réseau.



MALADIES DU FEUILLAGE — CORYNEUM, CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE), GNOMONIA

Les premiers symptômes de *Coryneum* ont été signalés le 9 mai, et ceux d'antracnose, le 15 mai. **En mai/juin, des symptômes de *Coryneum* sur feuilles étaient présents sur 10 parcelles** avec plus de 10 % d'arbres concernés sur 9 d'entre elles et jusqu'à 40% de feuilles touchées.

Dix parcelles ont présenté des symptômes d'antracnose durant l'été, avec plus de 20 % d'arbres concernés sur 5 d'entre elles, dont 5 avec plus de 20 % des feuilles touchées (20 à 100 %). La maladie a été plus présente qu'en 2022.

La présence de *Gnomonia*, qui se développe certaines années a été repérée sur une parcelle historiquement touchée, mais avec une faible pression (jusqu'à 10 % d'arbres touchés et 1 % de feuilles concernées).





Symptômes avancés de cylindrosporiose en face supérieure d'une feuille – CA26 – 18/09/23



Symptômes avancés de cylindrosporiose en face inférieure d'une feuille – CA26 – 18/09/23



Symptômes avancés de cylindrosporiose sur cerisier
Photo CA26 – 18/09/23

• RAVAGEURS

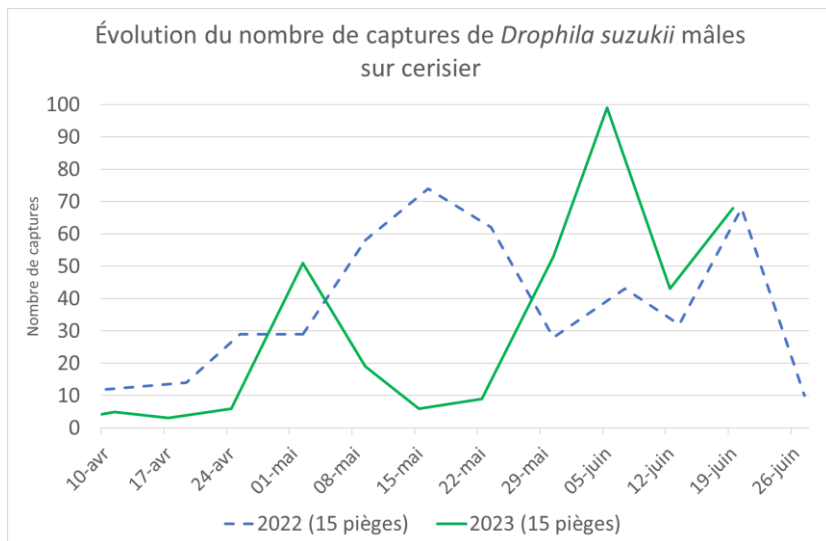
DROSOPHILE À AILES TACHETÉES – *Drosophila suzukii*

Des captures de mâles *D. suzukii* ont été observées sur tous les pièges, mais avec des niveaux variables (de 1 à 180 mâles par semaine entre la pose et la récolte selon les pièges). Pour rappel, il n'existe pas de corrélation entre le niveau de piégeage et l'intensité des dégâts.

La première capture a été repérée sur un piège au démarrage du suivi le 10 avril. Les prises sont devenues plus fréquentes à compter du 24 avril et ont augmenté pour atteindre un pic le 2 mai, avec 51 captures au total pour 15 pièges. Le nombre de prises a ensuite diminué avant une nouvelle hausse nette à partir de fin mai, et un nouveau pic de captures le 5 juin (99 captures au total). **La pression a été hétérogène, avec d'importants dégâts pour certaines parcelles.**

Mâle *D.suzukii* – photo FREDONAURA



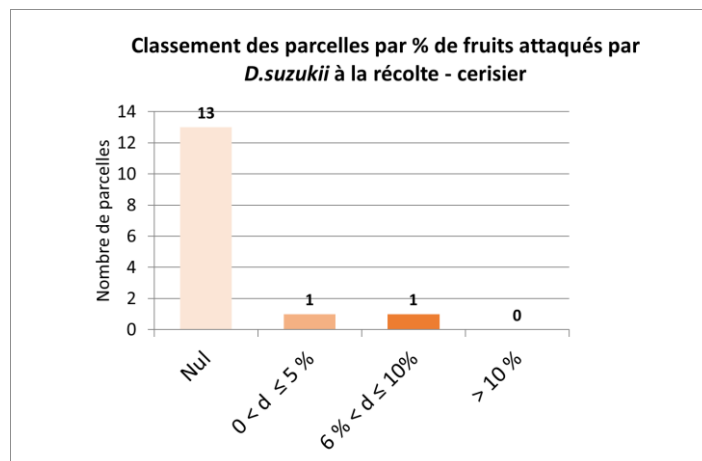


En Moyenne Vallée du Rhône, de faibles dégâts ont été signalés en début de saison sur variétés précoces. Dans ce secteur, ils ont été ensuite hétérogènes, avec certaines parcelles fortement touchées jusqu'à des arrêts de récolte.

En Rhône-Loire, des attaques précoces sur Burlat ont été rapportés en zones précoces. Par la suite, les populations ont été plus importantes dans ces situations. Dans les autres zones, la pression a pu être maîtrisée dans la majorité des cas, sauf pour certaines parcelles de variétés tardives.

Au sein du réseau, sur 15 parcelles de référence (variétés de mi-saison principalement récoltées avant fin juin), où un comptage a été effectué près de la récolte, 2 parcelles ont présenté des attaques sur fruits, avec 1.5 % et 9 % de cerises attaquées.

Le modèle CRIIAME a été consulté pour deux stations (Etoile-sur-Rhône et St Laurent d'Agny). Pour Etoile-sur-Rhône, le modèle indiquait un début de période à risque à partir du 5 juin, et une forte intensification des pontes à partir du 24 juin. Pour la station Bibost, le modèle a indiqué un début de période de risque de pontes à partir du 7 juin, et une période d'intensification des pontes à partir du 28 juin.

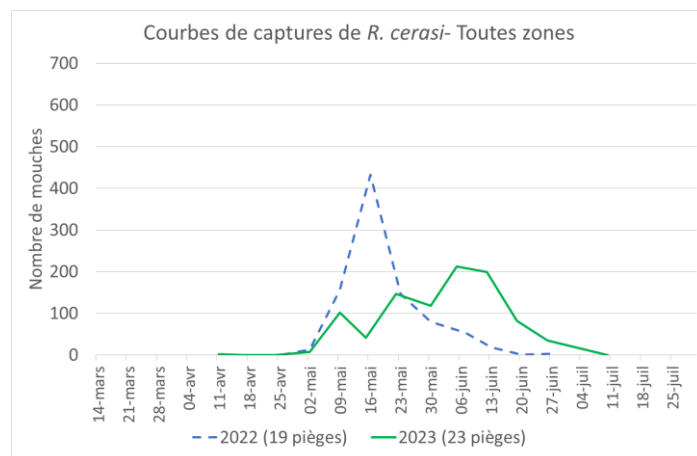


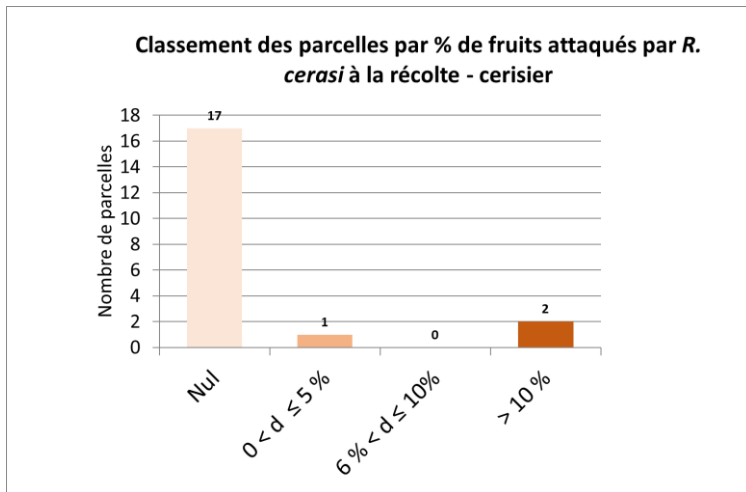
La prophylaxie est la solution indispensable à mettre en œuvre dans toutes les parcelles concernées pour maintenir un niveau de pression le plus bas possible (récupération et destruction contrôlée des déchets, le moins de fruits possibles au sol et sur les arbres, etc...). Si les populations parviennent à s'installer, elles deviennent alors difficiles à maîtriser et le niveau de dégâts augmente rapidement.

MOUCHE DE LA CERISE—*Rhagoletis cerasi*

Les premières captures ont été observées le 2 mai. Le vol a été plus étalé qu'en 2022. Le pic de captures est survenu le 5 juin, avec 212 captures au total sur l'ensemble des 17 pièges.

La pression a été forte pour certaines parcelles, mais avec un nombre total de prises proche de celui enregistré en 2022 (947 captures en 2023, contre 906 captures en 2022).





Au sein du réseau, 3 parcelles sur 20 présentaient des dégâts (2, 14 et 20 % de fruits attaqués). **La pression a été globalement faible en début de saison mais plus forte qu'en 2022 au moment des récoltes des variétés tardives.**

La vigilance concernant cette mouche doit être maintenue chaque saison, d'autant plus en cas de faible pression concernant *Drosophila suzukii* en démarrage de campagne.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

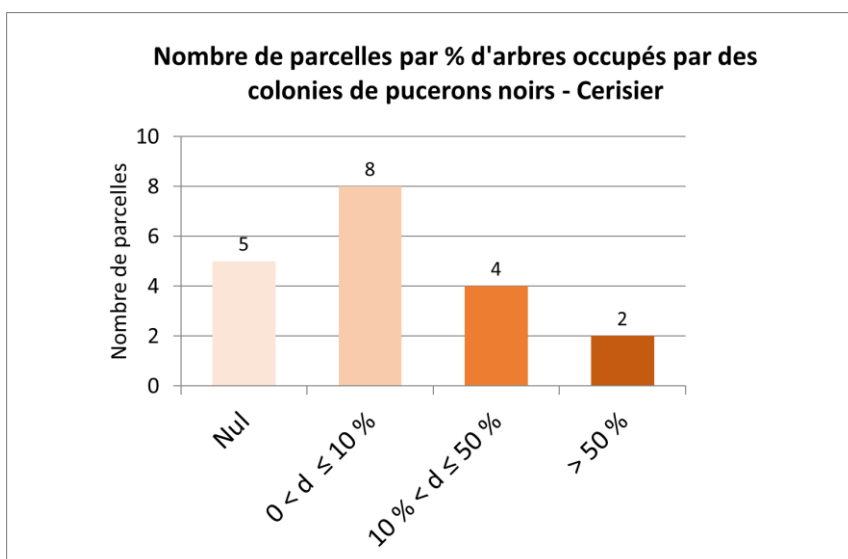
Les chenilles défoliatrices peuvent poser problème dans quelques rares parcelles, mais cela n'a pas été le cas au sein du réseau cette année. La pression a été moins importante qu'en 2022, avec 4 parcelles concernées par des dégâts ou présence de chenilles sur pousses au printemps.

COSSUS GÂTE-BOIS – *Cossus cossus*

Ce ravageur xylophage peut entraîner d'importants dégâts et la mort rapide des cerisiers. Les chenilles creusent des galeries sinueuses de section ovale dans l'écorce ou dans le bois, le plus souvent au voisinage du collet. On peut repérer leur présence par l'observation d'excréments rougeâtres en dehors des galeries, dégageant une odeur désagréable, ou trouver les exuvies des larves dans l'écorce au niveau de la sortie des galeries. **Cet insecte cause des dégâts plus ou moins importants selon les années en fonction du déroulement du cycle qui peut durer de 2 à 4 ans selon les individus et les conditions climatiques. Aucun dégât n'a été signalé au sein du réseau BSV cette année.**

PUCERONS NOIRS – *Myzus cerasi*

Les premiers pucerons noirs ont été signalés le 11 avril en Moyenne Vallée du Rhône et le 2 mai en Rhône-Loire. Cette année, 14 parcelles ont présenté des foyers au printemps avec moins de 10 % d'arbres touchés pour 8 d'entre elles, et plus de 10 % d'arbres touchés pour les 6 autres. **La pression a été aussi importante qu'en 2022.** Des auxiliaires (syrphes, coccinelles...) étaient visibles dans certains foyers. A noter que des remontées de populations ont été observées en fin d'été dans le secteur Rhône-Loire.



PHYTOPTES - *Eriophyes padi*

Au mois de mai, un comptage a été réalisé sur 6 parcelles, et 3 d'entre elles ont été sujettes à des dégâts de phytophages sur feuilles. **Les conditions sèches et chaudes de début d'été ont été favorables au développement des phytophages qui ont été cependant bien maîtrisés.**

TOUTES ESPÈCES FRUITS À NOYAU

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Cf. paragraphes Abricotier, Pêcher, et Cerisier

2. Pression biotique

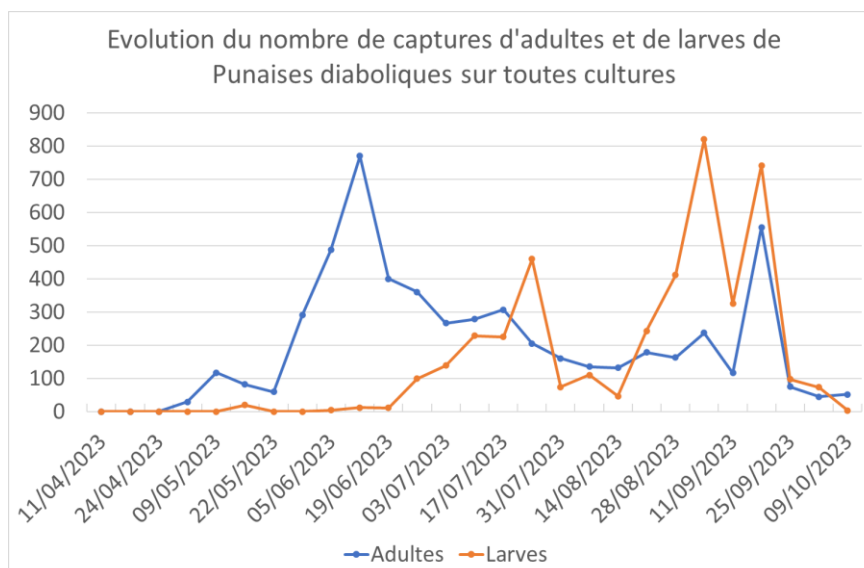
TOUS FRUITS À NOYAU	Note globale niveau de dégâts 2023 (0=nul, 1= faible, 2= moyen, 3 = fort)	Pression par rapport à 2022
Forficules <i>Forficula auricularia</i>	0 à 3	>
Fourmis	0 à 1	=
Punaises diaboliques	0 à 3	<
Cicadelle pruineuse <i>Metcalfa pruinosa</i>	0 à 1	<
Cercope sanguin	0 à 3	= sur cerisier < sur abricotier et pêcher
Xylophages	0 à 2	>
Campagnols	1 à 3	=
Organismes de Quarantaine Prioritaires	0	=

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs de risque phytosanitaire

• RAVAGEURS

PUNAISES DIABOLIQUES - *Halyomorpha halys*

Une surveillance est mise en œuvre en verger depuis 2019. Cette année, 36 pièges à ailettes aux phéromones spécifiques ont été suivis sur pommier, poirier, pêcher, abricotier et noyer.



Les pièges ont permis de suivre l'activité des adultes et des larves en verger, à partir de fin avril jusqu'au 26 septembre (cf. graphique ci-dessus). Les premières captures ont été enregistrées le 2 mai sur pommier et noyer, le 9 mai sur abricotier, pêcher et poirier.

Le pic d'activité des adultes hivernants a été observé le 12 juin. Il n'y a pas eu d'observation de pontes au sein du réseau. Le vol des adultes de première génération a été étalé au mois de juillet. Le développement de la première génération de larves a débuté mi-juin avec les premières captures et s'est terminé autour du 15 août, avec un pic de population enregistré le 24 juillet.

Les éclosions des larves de deuxième génération ont débuté mi-août. Les adultes ont été à nouveau de plus en plus présents à partir de mi-août (deuxième vol) avec un pic de vol enregistré le 18 septembre. Le nombre de larves de G2 a repris son intensification après le 15 août, avec les éclosions des larves de deuxième génération.



Comme en 2022, les parcelles de noyers enregistrent le plus grand nombre de captures, suivies par les parcelles de poiriers puis de pommiers.

Les premiers dégâts ont été signalés hors réseau pour la première fois le 31 mai sur cerises. En Moyenne Vallée du Rhône, des dégâts attribués à la punaise diabolique étaient visibles à l'approche de la récolte sur pêches tardives sur 2 parcelles avec 1 % de fruits touchés, et sur 4 parcelles de pommiers avec 0.1 à 4 % de fruits attaqués.

En Rhône-Loire, des attaques ont été observées sur 2 parcelles de pommiers (0.2 et 1.4 % de fruits touchés), et sur poirier sur 2 parcelles (0.2 % et 1 % de fruits touchés). Hors réseau, des dégâts ont été rapportés sur pêches.

En Savoie/Haute-Savoie, la pression a été plus importante avec 6 parcelles de pommier concernées avec 4 parcelles avec plus de 5 % d'attaque (8 à 12 % de fruits touchés).



La pression de dégâts a été inférieure à celle de 2022 globalement, mais hors réseau de fortes attaques ont été rapportées dans certaines situations sur pommier et poirier.

Les punaises diaboliques poursuivent leur implantation en tous secteurs, et l'impact des populations est hétérogène suivant les situations. Elles peuvent être présentes en nombre dans les pièges ou bien visibles sur les fruits sans pour autant causer d'importants dégâts, ou au contraire, dans certains cas de plus en plus fréquents, entraîner une explosion de dégâts avec d'importantes pertes économiques. Elle est le ravageur le plus redouté sur pommes et poires aujourd'hui. L'installation de filets est la méthode la plus efficace à ce jour. Des méthodes de piégeage massif peuvent être mises en œuvre pour réduire les populations lors de la recherche de sites d'hivernation ou en sortie d'hiver. La recherche de parasitoïdes est en cours.

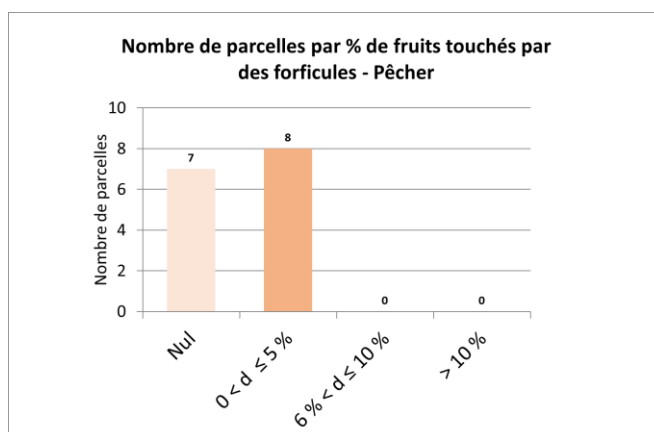
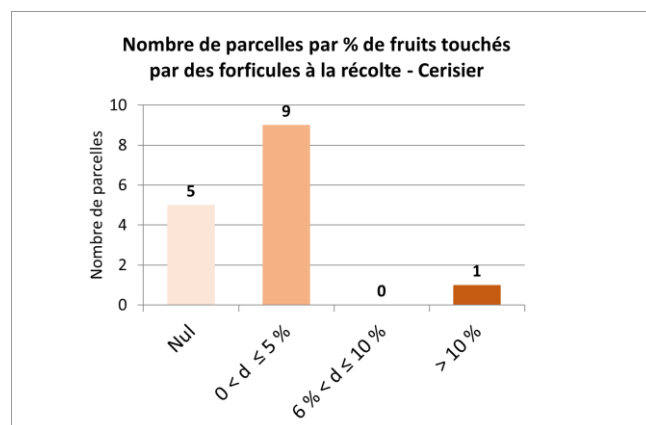
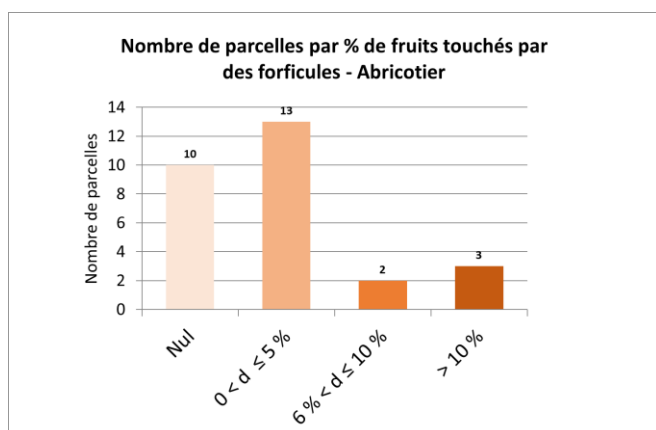
Durant l'automne et en fin d'hiver, des pullulations sur les façades et fenêtres peuvent être observées par des particuliers. En cas d'observation, il est important de détruire les individus pour éviter qu'ils ne retournent dans les cultures au printemps.

CICADELLE PRUINEUSE – *Metcalfa pruinosa*

Les cicadelles ont été moins fréquemment observées cette année. Quatre parcelles ont été concernées par leur observation sur pêcher, pommier et poirier, entre juin et fin août. C'est moins qu'en 2022 bien que les conditions chaudes de l'été aient été propices au développement de l'insecte.

FORFICULES—*Forficula auricularia*

Les premiers forficules ont été repérés tôt dans les arbres le 24 avril sur pêcher et abricotier, et le 2 mai sur cerisier en Moyenne Vallée du Rhône et Nyonsais-Baronnies. En Rhône-Loire, ils ont été signalés à partir du 30 mai sur cerisier, du 12 juin sur pêcher et 19 juin sur abricotier. L'insecte a été régulièrement rencontré pendant l'été. La présence de morsures a été signalée à l'approche de la récolte sur 18 des 28 parcelles d'abricotiers suivies, et sur 8 parcelles de pêchers sur les 15 suivies. Sur cerisier, 10 parcelles sur les 15 suivies étaient concernées par des attaques. **La pression a été plus importante qu'en 2022 sur toutes cultures. La majorité des parcelles touchées présentait des attaques faibles, avec moins de 5 % de fruits touchés.**



FOURMIS

La présence de dégâts directs et frais de fourmis communes (*Lasius niger*) a été observée sur une parcelle de pêcher de Rhône-Loire avec des fruits en maturation.

Hors réseau, la présence de fourmis en nombre dans les arbres a également été rapportée durant la saison. Les dégâts restent cependant marginaux.

Si les colonies au sein de l'arbre sont importantes, les fourmis peuvent entraîner des dégâts en cas de présence de fruits à maturité, notamment en cas de points d'entrée (morsures de forficules par ex.).

Les fourmis jouent un rôle bénéfique dans l'environnement. Mais certaines peuvent appartenir à des espèces invasives, et demandent une vigilance particulière. Pour en savoir plus, consultez le dossier technique FREDON AURA en cliquant sur le lien suivant :

http://www.fredon.fr/aura/sites/aura/files/Pole_SV/Dossier_technique_fourmis_VF.pdf



CERCOPE SANGUIN

Les populations ont été importantes cette année en verger. L'activité des adultes entraîne des dégâts sur feuilles et fruits. Habituellement, ce ravageur a surtout été problématique sur cerisier, mais peut concerner ponctuellement les pêchers et abricotiers (comme en 2022).



Photos FREDON AURA

VIGILANCE CONCERNANT LES INSECTES XYLOPHAGES

On appelle xylophages, les insectes se développant dans le bois. Bien souvent, ces insectes privilégient les jeunes arbres ou des arbres affaiblis : c'est le cas de certains coléoptères comme le scolyte, ou le xylébore, ou de lépidoptères comme la zeuzère, ou le cossus (Cf. paragraphe cerisier).

En Rhône-Loire, la présence de plusieurs abricotiers attaqués par des scolytes et dépéris avait été observée sur 2 parcelles la semaine du 20 février, avec présence de galeries sous l'écorce, trous de sortie, et adultes. Hors réseau, plusieurs producteurs ont signalé la présence de larves de zeuzères lors de la taille.

Prophylaxie : Il est important de détruire les arbres concernés avant la reprise d'activité des adultes au printemps, afin d'éviter qu'ils ne s'installent sur de nouveaux arbres au sein des parcelles concernées. Le stress connu lors des fortes chaleurs et de la sécheresse 2022 puis 2023 a pu affaiblir les arbres, il est nécessaire de maintenir une vigilance particulière par rapport aux bio-agresseurs « de faiblesse ».



CAMPAGNOLS

Les populations restent problématiques notamment celle du campagnol provençal qui entraîne la mortalité d'arbres surtout dans les jeunes plantations. De nombreuses parcelles sont concernées.

ORGANISMES DE QUARANTAINE

Depuis le 14 décembre 2019, le règlement européen 2016/2031/UE est en application. Ce règlement, remplaçant la directive 2000/29/CE, définit une nouvelle catégorisation des Organismes Nuisibles. C'est dans ce contexte que FREDON Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé cette année la surveillance de **16 organismes de quarantaine** sur arbres fruitiers à noyau.

Parmi eux, pour les fruits à noyau, 1 bactérie : *Xylella fastidiosa*, et 15 insectes :

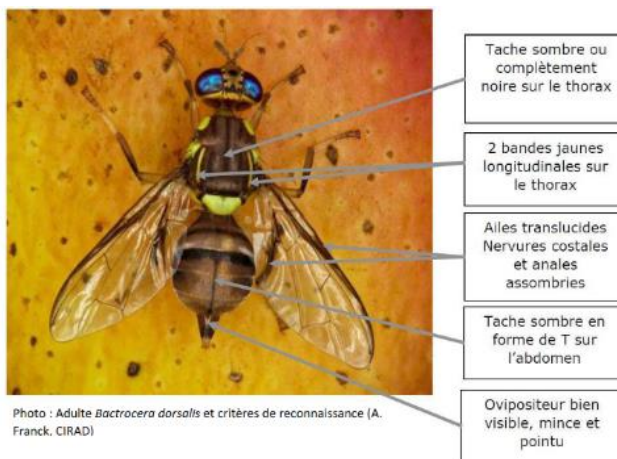
- *Anastrepha ludens* (la Mouche mexicaine des fruits),
- *Anoplophora chinensis*
- *Aromia bungii* (le Longicorne à col rouge),
- *Bactrocera dorsalis* (la Mouche orientale des fruits),
- *Bactrocera zonata* (la Mouche de la pêche),
- *Carposina sasakii* (le Carpocapse du pêcher),
- *Ceratitis quinaria* (la Mouche des fruits),
- *Conotrachelus nenuphar*
- *Homalodisca vitripennis* (la Cicadelle pisseuse),
- *Lopholeucaspis japonica*
- *Popillia japonica* (le Scarabée japonais),
- *Pochazia shantungensis* (cigale à ailes brunes)
- *Rhagoletis indifferens* (la Mouche américaine de la cerise),
- *Thaumatotibia leucotreta* (Le faux carpocapse),
- *Saperda candida*

La surveillance de ces organismes de quarantaine s'est déroulée entre juin et août sur les départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire, de la Drôme, de l'Ardèche, de Savoie et Haute-Savoie et Puy-de-Dôme. Elle a consisté à observer visuellement des fruits et/ou des organes aériens ainsi qu'à relever des pièges. Au total :

- 108 examens visuels ont été réalisés (30 sur pêchers, 30 sur abricotiers, 26 sur cerisiers, 10 sur amandiers, et 12 sur pruniers)
- 109 pièges ont été suivis (34 sur abricotier, 8 sur cerisier, 45 sur pêcher et 22 sur prunier).
- 36 prélèvements asymptomatiques *Xylella fastidiosa* ont été effectués (5 sur abricotier, 10 sur amandier, 5 sur cerisier, 11 sur pêcher, 5 sur prunier)

Un organisme de quarantaine prioritaire a fait l'objet d'une découverte sur pêcher dans le Rhône : il s'agit de *Bactrocera dorsalis* (observation d'un individu dans un piège à St Genis-Laval le 3 octobre 2023, puis d'un autre individu dans un piège à Messimy le 18 octobre 2023).

Un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU) a été mis en place en lien avec le SRAL et la DGAL. Des examens visuels ont été réalisés dans la zone proche des 2 pièges dans un rayon de 1 km. **Il n'y a pas eu de capture supplémentaire ni de découverte de foyers.**



Voir la fiche de reconnaissance de *Bactrocera dorsalis* en cliquant sur le lien :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_DACUDO_Bactrocera_dorsalis.pdf

Une surveillance des Organismes Réglementés a également été assurée sur par 4 observateurs du réseau BSV avec des suivis de pièges et observations visuelles pour *Bactrocera dorsalis* sur 3 parcelles de pêcher dans la Drôme. Des recherches de symptômes de *Xylella fastidiosa* ont également été assurés sur 2 parcelles de cerisier et 1 parcelle d'abricotier dans ce département.

LA PROPHYLAXIE

La prophylaxie désigne l'ensemble des actions ayant pour but de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur, et fait partie intégrante des méthodes alternatives visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

La fiche n°1 du Guide Ecophyto Fruits décrit :

-la prophylaxie spécifique à la création du verger

-les mesures prophylactiques visant la réduction de la pression des ravageurs et des maladies pour l'ensemble des périodes de vie du verger

-celles permettant de réduire les contaminations et la dissémination des bio-agresseurs, ainsi que les situations à risque

Elle est consultable parmi l'ensemble des Fiches techniques du guide Ecophyto Fruits qui sont téléchargeables à partir du lien suivant sur le portail EcophytoPIC :

<https://www.gis-fruits.org/Actions-du-GIS/Guide-Ecophyto>

ADVENTICES ET PLANTES ENVAHISSANTES D'ORIGINE EXOTIQUE

Aucun suivi n'a été réalisé dans le cadre du BSV Cultures fruitières en 2023.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine Vaure – perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Manuela CREPET – manuela.crepet@fredon-aura.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Cooptain, GAEC Blanc Fruits, Groupe Bernard, Experenn, Vignolis, Qualitaide, Groupe Oxyane, Lorifruit, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites St Priest, Drôme, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SICA Noix, SENURA, SEFRA, SICOLY, Cerifrais, Bernard Mathulin

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

